En téléchargeant ce document, vous souscrivez aux conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché. Les fichiers disponibles au Fonds Gregory-Piché ont été numérisés à partir de documents imprimés et de microfiches dont la qualité d'impression et l'état de conservation sont très variables. Les fichiers sont fournis à l'état brut et aucune garantie quant à la validité ou la complétude des informations qu'ils contiennent n'est offerte.

En diffusant gratuitement ces documents, dont la grande majorité sont quasi introuvables dans une forme autre que le format numérique suggéré ici, le Fonds Gregory-Piché souhaite rendre service à la communauté des scientifiques intéressés aux questions démographiques des pays de la Francophonie, principalement des pays africains et ce, en évitant, autant que possible, de porter préjudice aux droits patrimoniaux des auteurs. Nous recommandons fortement aux usagers de citer adéquatement les ouvrages diffusés via le fonds documentaire numérique Gregory-Piché, en rendant crédit, en tout premier lieu, aux auteurs des documents.

Pour référencer ce document, veuillez simplement utiliser la notice bibliographique standard du document original. Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent que ceux-ci et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'ODSEF. La liste des pays, ainsi que les intitulés retenus pour chacun d'eux, n'implique l'expression d'aucune opinion de la part de l'ODSEF quant au statut de ces pays et territoires ni quant à leurs frontières.

Ce fichier a été produit par l'équipe des projets numériques de la Bibliothèque de l'Université Laval. Le contenu des documents, l'organisation du mode de diffusion et les conditions d'utilisation du Fonds Gregory-Piché peuvent être modifiés sans préavis.

Pour toute question relative au contenu ou à l'utilisation du Fonds Gregory-Piché, veuillez adresser vos commentaires à cette adresse : odsef@fss.ulaval.ca

ODSEF Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone

www.odsef.fss.ulaval.ca

Département de Démographie
Université de Montréal

DOSSIER TECHNIQUE N° 2

EVOLUTION, STRUCTURE ET REPARTITION DE LA POPULATION VOLTAIQUE : 1960-1975

Linda DEMERS UPV/79/P01

Institut National de la Statistique et de la Démographie
Direction de la Recherche Démographique
- OUAGADOUGOU -

Octobre 1981

TABLE DES MATIERES

1. - INTRODUCTION..... 1

2. - EVOLUTION DE LA POPULATION VOLTAIQUE..... 4

2.1. - INTRODUCTION..... 4
2.2. - EVOLUTION DE LA POPULATION AVANT 1960..... 5
2.3. - LA PERIODE RECENTE : 1960-1975..... 5

3. - STRUCTURE DE LA POPULATION VOLTAIQUE..... 7

3.1. - INTRODUCTION..... 7
3.2. - LES PYRAMIDES DES AGES..... 7
3.3. - LA STRUCTURE PAR AGE..... 7
3.4. - LES RAPPORTS DE MASCULINITE..... 10
3.5. - RAPPORTS D'EVOLUTION DES ROLES..... 12
3.6. - STRUCTURE DES POPULATIONS DEPARTEMENTALES..... 15

4. - REPARTITION DE LA POPULATION VOLTAIQUE..... 19

4.1. - INTRODUCTION..... 19
4.2. - MODALITE DE PEUPLEMENT..... 19
4.3. - DENSITE DE POPULATION..... 21
4.4. - REPARTITION DEPARTEMENTALE DE LA POPULATION.... 25
4.5. - REPARTITION DE LA POPULATION ET FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES..... 26

4.5.1. - L'histoire..... 26
4.5.2. - Le milieu naturel..... 26
4.5.3. - La qualité des sols..... 29
4.5.4. - Le système routier..... 37

4.6. - CONCLUSION..... 37

5. - ACCROISSEMENT DEPARTEMENTAL DE LA POPULATION : 1960-1975..... 42

6. - URBANISATION..... 46

6.1. - AVANT-PROPOS..... 46
6.2. - EVOLUTION DE L'URBANISATION..... 46
6.3. - STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES SELON LE MILIEU..... 49
6.4. - CARACTERISTIQUE DES 5 VILLES..... 51

6.4.1. - Ouagadougou et Bobo-Dioulasso..... 52
6.4.2. - Banfora et Koudougou 56
6.4.3. - Ouahigouya..... 57

6.5. - CONCLUSION..... 57

7. - SYNTHESE ET REFLEXION..... 58

7.1. - SYNTHESE..... 58
7.2. - REFLEXION..... 62

APPENDICES

A. - TABLEAUX..... 66

A.1. - Répartition de la population administrative selon l'âge et le sexe pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1960-61..... 66

A.2. - Répartition de la population administrative selon l'âge et le sexe pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1975..... 67

A.3. - Répartition de la population résidente selon l'âge et le sexe pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1975..... 68

A.4. - Répartition de la population résidente selon l'âge et le sexe pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1975..... 69

B. - MESURE DES SURFACES PAR TYPE DE SOL..... 70

C. - CARTE GEO-ETHNIQUE, 1960-61..... 75

D. - ACCROISSEMENT REGIONAL DE LA POPULATION : 1960-61 - 1975..... 76

LISTE DES TABLEAUX..... 81

LISTE DES CARTES ET DES ILLUSTRATIONS..... 84

BIBLIOGRAPHIE..... 85

1. - INTRODUCTION

Pour un territoire donné, une population est un ensemble d'individus soumis à une évolution et qui se renouvelle. Le renouvellement de la population s'opère à partir de deux mécanismes d'entrées et de sorties : on distingue, en effet, l'accroissement naturel et l'accroissement migratoire. L'accroissement naturel est le résultat des deux phénomènes : la natalité et la mortalité. La natalité signifie l'apport de nouvelles personnes à la population, et la mortalité, la disparition d'individus hors de cette population. L'accroissement migratoire est le résultat de la différence entre l'immigration et l'émigration.

La structure par âge et sexe, caractéristique importante d'une population, est constamment modelée par ces mouvements combinés d'entrées et de sorties. Une natalité élevée et une immigration sont des facteurs de rajeunissement de la population, en gonflant l'importance relative des jeunes et des adultes. Au contraire, une natalité faible et une émigration expliquent un vieillissement de la population. L'équilibre des sexes au moment de la naissance (on compte environ 105 naissances masculines pour 100 naissances féminines, soit un rapport de masculinité de 105) peut être perturbé par divers événements, tels la mortalité et la migration différentielles selon le sexe.

A l'intérieur même d'un territoire, on observe également des mouvements de population. L'effet de ces mouvements est nul sur l'accroissement de la population mais peut être déterminant sur sa répartition spatiale.

Les 3 phénomènes démographiques, fécondité, mortalité et migration sont étroitement interreliés et agissent les uns sur les autres : on parle de régime démographique. Il en résulte une évolution, une structure et une répartition spatiale de la population.

Le régime démographique n'est pas indépendant, autonome : il est lié par des interactions multiples et complexes, à des facteurs biologiques, culturels et socio-économiques.

Dès lors, l'évolution, la structure et la répartition spatiale de la population s'expliquent, non seulement par les facteurs démographiques, mais aussi par d'autres facteurs. La relation joue dans les deux sens. Les mouvements de population et leurs résultats ont des effets directs et indirects sur l'environnement socio-économique.

Ce dossier a comme objectif de faire de point sur l'évolution, la structure et la répartition de la population. Quand celà est possible, les relations liant les facteurs démographiques et autres sont analysées. Dans un premier temps, l'analyse est faite au niveau national, pour être ensuite affinée au niveau départemental. L'urbanisation apparait ici comme un phénomène spécifique de la répartion spatiale de la population.

La carte suivante présente le découpage administratif de la Haute-Volta.

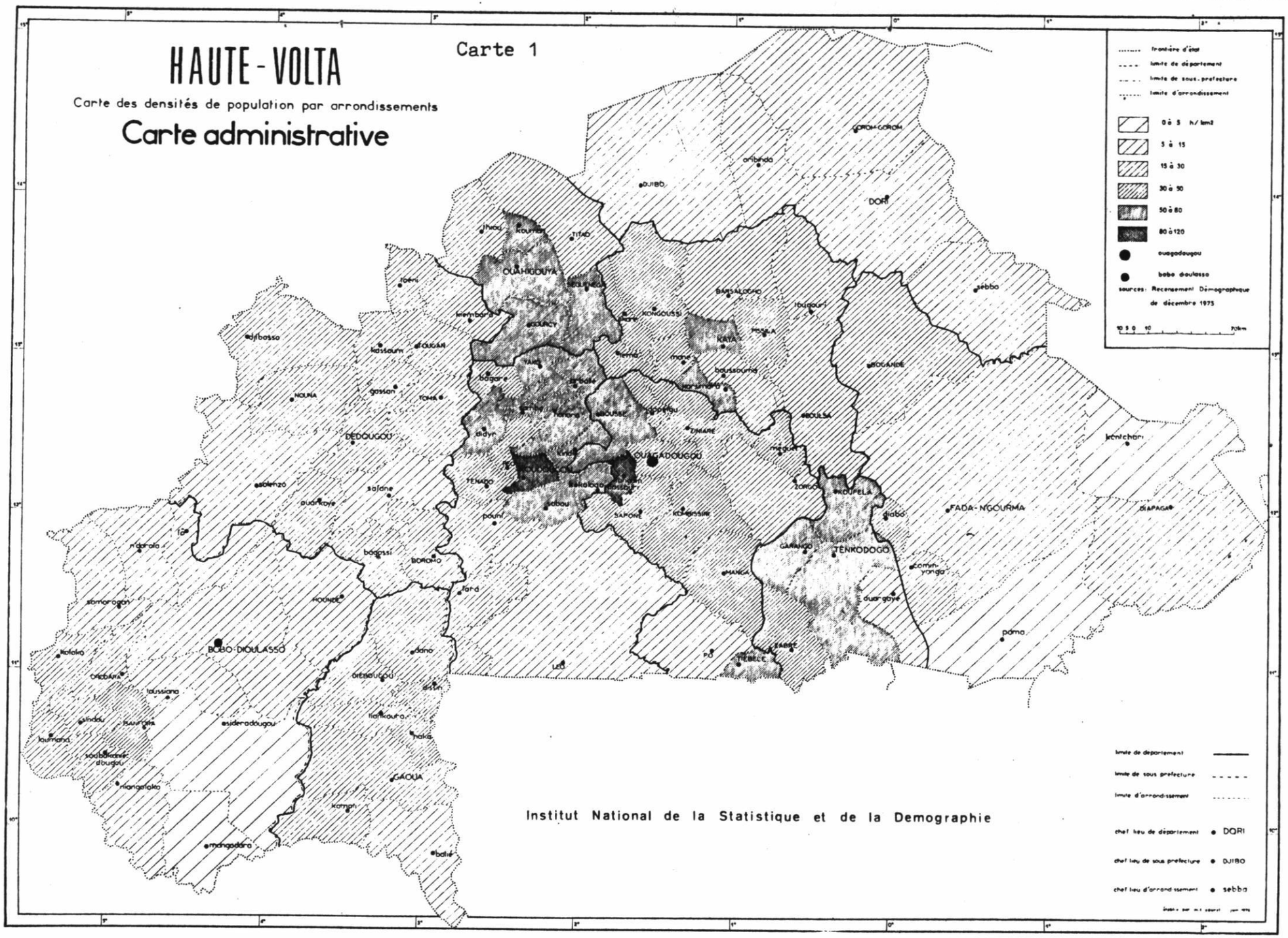
HAUTE-VOLTA
Carte 1
Carte des densités de population par arrondissements
Carte administrative
frontière d'état
limite de département
limite de sous-préfecture
limite d'arrondissement
0 à 5 h/km2
5 à 15
15 à 30
30 à 50
50 à 80
80 à 120
ouagadougou
bobo dioulasso
sources: Recensement Démographique de décembre 1975
OUAHIGOUYA
DOROM-DOROM
DJIBO
DORI
BARSALOGHO
KONGOUSSI
KAYA
BOGANDE
BOULSA
ZINIARE
OUAGADOUGOU
DEDOUGOU
NOUNA
TOMA
SOUMA
SAPONE
KOMBISSIRI
ZORGO
KOUPELA
FADA-NGOURMA
DIAPAGA
TENKODOGO
GARANGO
MANGA
BOBO-DIOULASSO
BOROMO
HOUNDE
LEO
GAOUA
Institut National de la Statistique et de la Demographie
limite de département
limite de sous préfecture
limite d'arrondissement
chef lieu de département DORI
chef lieu de sous préfecture DJIBO
chef lieu d'arrondissement sebba

2. - EVOLUTION DE LA POPULATION VOLTAIQUE[1]

2.1. - INTRODUCTION

Seuls l'enquête de 1960-61 et le recensement de 1975 permettent une mesure fiable de la population voltaïque et de son évolution. En effet, les recensements administratifs qui ont eu lieu avant le recensement de 1975 ne peuvent être considérés que comme un palliatif en l'absence d'un véritable recensement. Ils souffrent de deux défauts non négligeables : un défaut de simultanéité (il faut compter cinq ans pour couvrir entièrement le territoire) et un défaut d'exhaustivité (seule la population imposable est recensée). De plus, le lien existant entre ces recensements et la collecte des impôts à pour effet d'augmenter le sous-dénombrement. D'autre part, les statistiques de l'Etat Civil sur les naissances et les décès ne peuvent être utilisées en raison de leur mauvaise qualité ou de leur inexistance même.

L'étude de la population voltaïque est complexe étant donné sa forte mobilité. Afin de mieux saisir la réalité, deux concepts sont utilisés : la population résidente et la population administrative. La population résidente peut être assimilée à une population de facto alors que la population administrative se rapproche d'une population de jure, selon les habitudes de l'administration voltaïque. Elle représente la population résidente, et ceux qui ont émigré à l'étranger depuis plus de six mois ; ceux-ci font encore socialement partie de la famille, vu les liens étroits maintenus avec elle.

---

[1] Sauf mention contraire, les concepts utilisés sont ceux du recensement de 1975. Les résultats de 1960-61 ont été corrigés en conséquence.

2.2. - EVOLUTION DE LA POPULATION AVANT 1960

Avant 1960, on estime que la population voltaïque s'accroit à un rythme annuel d'environ 1 %[1]. Pour le pays mossi, les recensements administratifs font apparaître une diminution ou, au mieux, une stabilité de la population[2].

Les informations démographiques pour la période coloniale existent mais n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse systématique.[3] Actuellement, on sait peu de choses sur les composantes de cet accroissement, il est toutefois certain que la mortalité devait être très élevée, à cause notamment des grandes épidémies. La disparition des grandes famines, le retour de nombreux émigrés (fin des guerres mondiales, disparition du travail forcé), l'efficacité des actions sanitaires entreprises, la fin des prélèvements excessifs de main-d'oeuvre (et leurs conditions malsaines), entraînent la population voltaïque dans une phase de forte croissance démographique.

2.3. - LA PERIODE RECENTE : 1960-1975

En 1960-61, la population administrative voltaïque se chiffrait à 4 460 000 habitants et la population résidente à 4 349 000 habitants. En 1975, on recense une population administrative de 5 978 918 habitants et une population résidente de 5 638 203 habitants.

Il en résulte un taux de croissance annuel moyen pour la période 1960-61-1975 de 17,2 ‰, pour la population résidente et de 19,3 ‰ pour la population administrative. Le taux d'accroissement de la population administrative se rapproche d'un taux d'accroissement naturel étant donné la prise en compte, du moins partielle, de la migration. Par contre, le taux d'accroissement de la population résidente se rapproche d'un taux d'accroissement total.

---

[1] SANOGOH, George (1977), p. 58

[2] Enquête Mossi, rapport de synthèse, fascicule 1, p. 24

[3] Le projet "Histoire de la population voltaïque à travers les archives" permettra une analyse de ces données.

L'accroissement naturel, obtenu par la différence entre les taux de natalité et de mortalité, est estimé à 18 ‰ en 1960-61 et à 22 ‰ en 1976. La hausse du taux d'accroissement naturel est due à la réduction du taux de mortalité résultant d'une baisse de la mortalité infantile. En effet, durant la période, le taux de mortalité passe de 32 à 24 ‰. On observe une diminution du taux de fécondité (de 50 à 46 ‰) qui est due à une modification de la structure par âge de la population et non à une baisse de la fécondité.

Le taux d'accroissement de la population administrative se situe dans la fourchette des taux d'accroissement naturel estimés en début et en fin de période. L'accroissement total de la population (17,2 ‰) est moindre que les taux d'accroissement naturel. Ceci met en évidence l'importance de la migration à l'étranger et son rôle comme frein à l'accroissement de la population.

3. - STRUCTURE DE LA POPULATION VOLTAIQUE

3.1. - INTRODUCTION

L'étude de la structure par âge et sexe de la population est limitée du fait de la mauvaise connaissance des âges. Les volumes 1 de l'enquête de 1960-61 et du recensement de 1975 présentent des analyses détaillées de la structure par âge et de ses anomalies. Il semble inutile de reproduire ces analyses dans l'actuel dossier. Nous faisons nôtres les conclusions relatives aux déclarations d'âge et nous limitons donc l'analyse à de grands groupes d'âge. Les problèmes de définitions des populations et d'absence de statistiques détaillées, limitent également l'analyse : d'un point de vue évolutif, seule la population administrative est ici analysée.

3.2. - LES PYRAMIDES DES AGES

Les pyramides des âges suivantes illustrent l'état des populations administratives en 1960-61 et en 1975 et de la population résidente en 1975. Ces pyramides sont caractérisées par une base très large qui atteste la vitalité et la jeunesse de la population voltaïque, indices d'une forte fécondité. La mortalité élevée dans l'enfance explique la décroissance rapide des groupes d'âge successifs.

Les pyramides de 1975 par rapport à celles de 1960-61, laissent à penser qu'il y a eu, au cours de la période, une amélioration dans la connaissance des âges.

On observe un déséquilibre des sexes aux âges adultes. Ceci est un effet des migrations importantes des hommes "adultes" vers l'étranger.

3.3. - LA STRUCTURE PAR AGE

Le tableau 1 présente la répartition de la population administrative par grand groupe d'âge et sexe pour 1960-61 et 1975. Pour des besoins de comparabilité, les effectifs de population de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont été exclus en 1975[1].

---

[1] Rappelons que ces deux villes n'ont pas fait partie de l'échantillon de l'enquête de 1960-61.

Pyramide des âges, population administrative, Haute-Volta, 1960-61, 1975

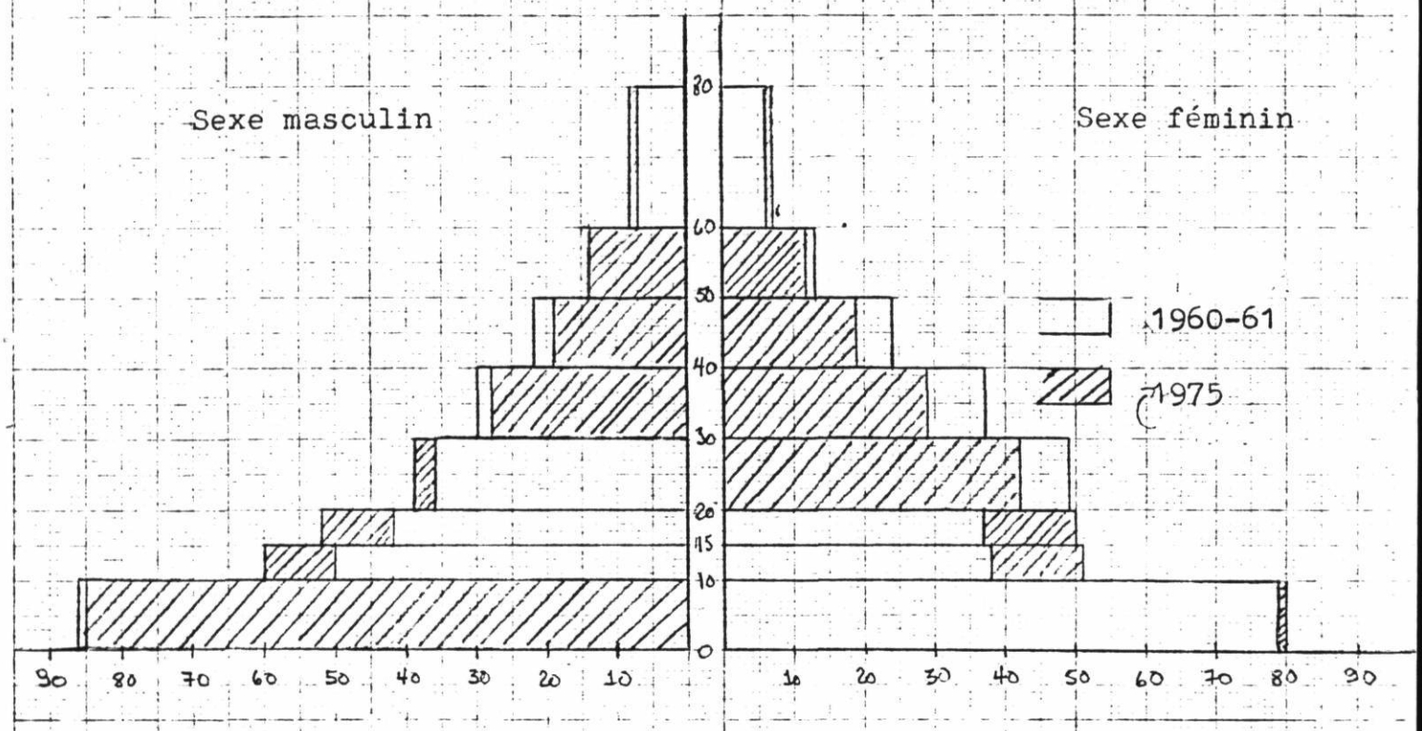

Pyramide des âges, populations administrative et résidente, Haute-Volta, 1975

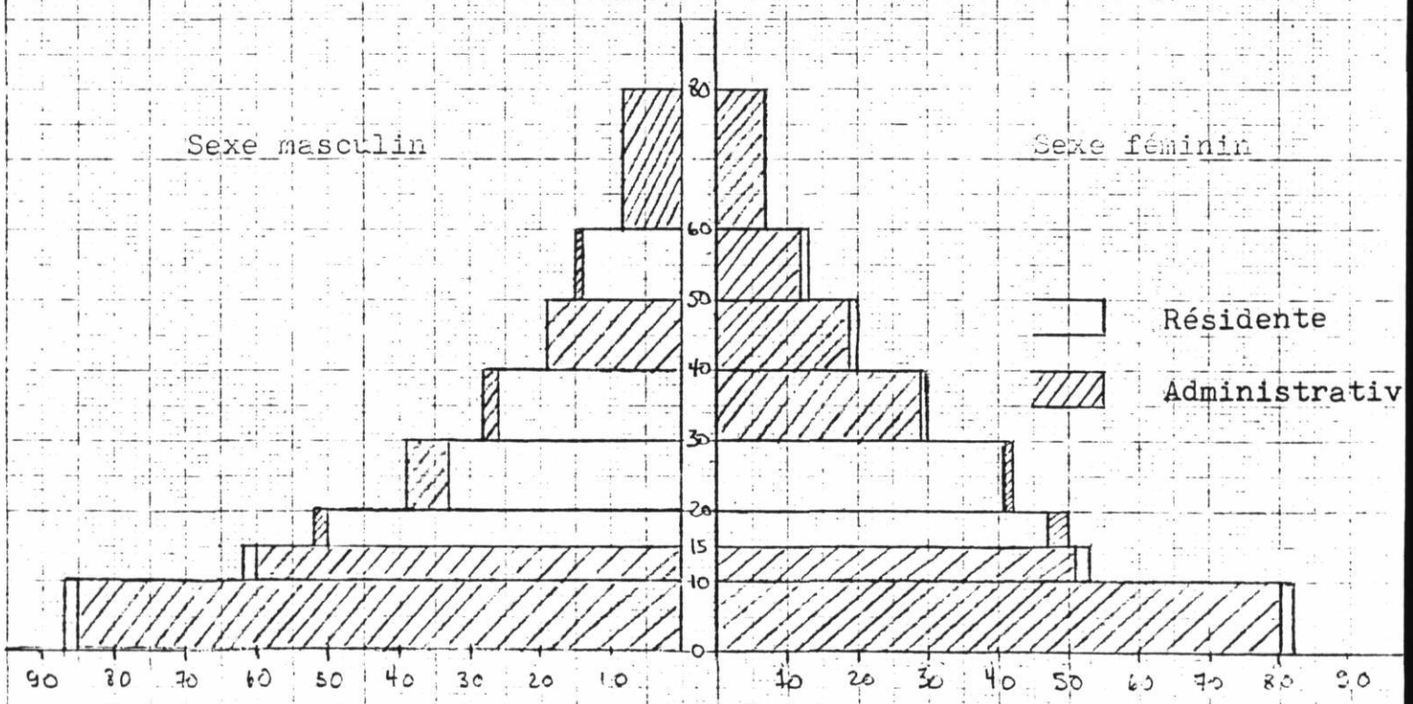

Tableau 1. - Répartition de la population administrative par grand groupe d'âge et sexe, Haute-Volta (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso exclues), 1960-61, 1975.

Age	1960-61			1975		
	M	F	T	M	F	T
0- 9	173	158	331	169	160	329
10-14	50	37	87	60	50	110
15-49	218	257	475	224	226	450
50 et +	56	51	107	59	52	111
Total	497	503	1 000	512	488	1 000

Source : Appendice A, tableaux A.1 et A.2 et Recensement de 1975, volumes I et II, annexe.

On observe peu de variation dans la structure par âge de la population administrative. La seule modification importante est le plus grand poids des 10-14 ans en 1975 au détriment des 15-49 ans. Cette modification est probablement due en grande partie à une amélioration dans la connaissance des âges puisque, on le verra plus loin, le rapport de masculinité des 10-14 ans semble plus normal en 1975 qu'il ne l'est en 1960-61.

Le tableau 1 révèle que le tiers de la population administrative est âgée de moins de 10 ans ; les moins de 15 ans comptent, en 1975, pour 44 % de la population. Ces derniers comptaient, en 1960-61 pour 42 % de la population.

Le tableau 2 illustre les différences de structures pour les populations résidente et administrative en 1975. La population voltaïque totale est ici concernée, incluant Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Tableau 2. - Répartition de la population résidente et administrative par grand groupe d'âge et sexe, Haute-Volta, 1975.

Age	Population					
	Résidente			Administrative		
	M	F	T	M	F	T
0- 9	175	164	339	170	160	330
10-14	62	53	115	60	51	111
15-49	205	228	433	225	226	451
50 et +	60	53	113	58	50	108
Total	502	498	1 000	513	487	1 000

Source : Appendice A, tableaux A.2 et A.3

Le poids du groupe 15-49 ans est légèrement plus important au sein de la population administrative qu'il ne l'est au sein de la population résidente. Ceci, encore une fois, est dû à l'importante émigration des adultes vers les pays côtiers.

On dispose de statistiques plus détaillées pour la population résidente. Ainsi, on estime que le poids des 0-4ans est de 17 %, c'est-à-dire, qu'environ 1 personne sur 6 a moins de 5 ans (Appendice A, tableau A.4).

3.4. - LES RAPPORTS DE MASCULINITE

Les tableau 1 et 2 ainsi que les pyramides révèlent un déséquilibre des sexes pour certains groupes d'âge, les deux tableaux suivants présentent les rapports de masculinité (homme pour 100 femmes).

Tableau 3. - Rapports de masculinité selon les grands groupes d'âge, population administrative, Haute-Volta (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso exclues), 1960-61, 1975.

Age	1960-61	1975
0- 9	110	106
10-14	135	120
15-49	85	99
50 et +	110	114
Total	99	105

Source : Tableau 1.

On observe, au tableau 3, des modifications non négligeables dans les rapports de masculinité. Comme on l'a souligné, ceci s'explique en partie par une amélioration des déclarations d'âge. Il est toutefois difficile d'estimer l'importance de ce facteur et, donc de commenter ce qui pourrait être véritablement un changement de structure démographique.

Le tableau 4 fait apparaître des rapports de masculinité différents entre les populations résidente et administrative de 1975. Il subsiste probablement des erreurs de déclaration d'âge biaisant légèrement les résultats, notamment chez les 10-14 ans.

Tableau 4. - Rapports de masculinité selon les grands groupes d'âge, populations résidente et administrative, Haute-Volta, 1975.

Age	Population	
	Résidente	Administrative
0- 9	107	106
10-14	117	118
15-49	90	100
50 et +	113	116
Total	101	105

Source : Tableau 2.

L'influence de l'émigration des adultes de sexe masculin apparaît nettement ici. Le rapport de masculinité des 15-49 ans passe de 100 pour la population administrative à 90 pour la population résidente.

3.5. - RAPPORTS D'EVOLUTION DES ROLES

Le rapport de dépendance est un indice démographique classique qui fait apparaître la charge que représente pour la population d'âge actif, la population d'âge inactif. Pris dans cette optique, ce rapport n'a aucune pertinence pour l'étude d'une population rurale à base d'organisation économique familiale, telle la population voltaïque. Il n'y a pas véritablement de groupes d'âge inactifs dans une telle population - mis à part les tous jeunes enfants. En effet, dès son plus jeune âge, l'individu est appelé à participer à l'économie familiale. De même, les vieux ne sont jamais totalement exclus des activités économiques. Rappelons également le rôle économique considérable des femmes. Dès lors, jeunes, vieux et femmes ne peuvent être qualifiés d'inactifs ou dépendants.

Il est toutefois intéressant de voir dans un cadre comme celui cité-ci dessus, dans quelle mesure la structure par âge et sexe de la population peut jouer dans l'organisation sociale et modifier les rôles et les charges des individus. Ceci est possible en donnant une autre signification au rapport de dépendance. On considère alors que le rapport de dépendance n'est pas une mesure des charges qu'ont à supporter les actifs, mais bien une mesure des responsabilités que doivent assumer ceux que l'on qualifie généralement d'inactifs. Nous appelons cet indice rapport d'évolution des rôles et considérons que plus il est élevé, plus les charges, les responsabilités sont accrues pour les "inactifs".

Ce rapport ne permet toutefois de rendre compte que de la seule structure par âge de la population : le déséquilibre des sexes n'intervient pas. Or, devant l'importance de ce déséquilibre chez certains sous-groupes voltaïques, un second indice est calculé permettant d'en tenir compte. Ce rapport fait passer les femmes (tous âges) au numérateur, soit comme "inactives". Cet indice va de l'hypothèse que du fait du manque d'hommes actifs (en migration), les inactifs classiques et les femmes (considérées comme inactives dans la définition du recensement) vont prendre plus de responsabilités dans la gestion quotidienne des affaires du village et de la famille. Du fait du manque d'hommes, les femmes voient leur rôle social et économique augmenter. Ainsi plus élevé est l'indice, plus le changement de rôle et le poids des inactifs dans l'économie sont grands.

Le premier indice, donc, établit un rapport entre la population de 15-49 ans et les 50 ans et plus ; le second indice établit le rapport non seulement entre ces derniers, mais également les femmes de 15-49 ans et les hommes de 15-49 ans[1].

---

[1] Rapport d'évolution des rôles 1 : $\frac{H + F\ (0\text{-}14\ \text{ans}\ ;\ 50\ \text{ans}\ +)}{H + F\ (15\text{-}49\ \text{ans})}$

Rapport d'évolution des rôles 2 : $\frac{(H\ (0\text{-}14\ \text{ans}\ ;\ 50\ \text{ans})) + F\ (0\text{an}+}{H\ (15\text{-}49\ \text{ans})}$

En soi, ces indices, nous le répétons, n'ont aucune signification économique réelle, mais compris dans le sens que nous leur donnons ici, ils permettent d'évaluer les effets différentiels qu'a la structure par âge et sexe chez les différentes sous-populations voltaïques, dans leur organisation économique, ceci, en terme de charges pour les jeunes, les vieux et pour les femmes. Mentionnons enfin que ces indices admettent implicitement qu'un enfant, une femme adulte et un individu âgé ont les mêmes capacités d'activité, ce qui est peu conforme à la réalité.

Le tableau suivant fait apparaître les deux rapports pour les populations administrative et résidente de 1960-61 et de 1975. Il permet d'évaluer la variation dans le temps pour la population administrative (1960-61-1975) et la variation entre populations administrative et résidente en 1975.

Tableau 5. - Rapports d'évolution des rôles, populations administrative et résidente, Haute-Volta, 1960-61 et 1975

Indices	Population administrative*		1975	
	1960-61	1975	Population résidente	Population administrative
Rapport d'évolution des rôles 1	111	122	131	122
Rapport d'évolution des rôles 2	359	346	388	344

* Ouagadougou et Bobo-Dioulasso exclues.

Source : tableaux 1 et 2.

En 1960-61, on compte pour 100 personnes de 15-49 ans, 111 personnes des groupes d'âge encadrant. Ce rapport passe à 122 en 1975, soit une augmentation de 10 %. Ceci signifie donc une augmentation non négligeable des charges et responsabilités des jeunes et des vieux.

En 1960-61, on compte, pour 100 hommes de 15-49 ans, 359 jeunes, vieux et femmes, et 346 en 1975. On observe une légère régression (4 %) durant la période. Il apparait donc que si l'évolution de la structure par âge amène une augmentation des charges, l'évolution de l'équilibre des sexes atténue cette augmentation. On peut toutefois s'interroger sur la validité de ces conclusions étant donné les problèmes de déclaration d'âge, particulièrement en 1960-61.

Les résultats concernant les populations résidente et administrative de 1975 montrent l'effet considérable de la migration vers l'étranger sur l'organisation socio-économique. La structure par âge des émigrés entraîne une majoration de 7 % des charges, alors que la structure combinée par âge et sexe amène une hausse de 11 %, puisque les indices sont, respectivement de 131 et 122 pour les rapports 1, et de 388 et 344 pour les rapports 2 dans la population résidente et la population administrative.

3.6. - STRUCTURE DES POPULATIONS DEPARTEMENTALES

L'analyse de la fécondité et de la migration a montré des variations notables de ces deux phénomènes dans les divers départements. Les données manquent pour le confirmer, mais il doit également exister des écarts de mortalité selon le département. La fusion de ces trois phénomène entraîne, comme l'indique le tableau 6, l'existence de structures de population différentes. Le mouvement naturel peut probablement expliquer en partie ces écarts, mais le phénomène migratoire est probablement le grand responsable des déséquilibres.

Deux départements se distinguent des autres par une population très jeune : le Centre-Ouest et le Nord avec environ 48 % de leur population âgée de moins de 15 ans. Ceci est dû à la faible importance relative de 15-49 ans, dont une partie a émigré.

Au contraire, le Sahel se démarque par une population plus vieille : 60 % de la population a plus de 15 ans. Ceci s'explique peut-être par la faible fécondité enregistrée dans ce département. Deux autres départements ont une faible fécondité, les Hauts-Bassins et la Volta-Noire mais pourtant leur structure par âge ne semble pas affectée.

Dans tous les départements, on trouve un déficit masculin dans le groupe 15-49 ans. Par contre, on observe des rapports de masculinité élevés chez les 5-14 ans ce qui s'explique peut-être par les mauvaises déclarations d'âge chez les jeunes des groupes 10-14 et 15-19 ans. Il faut souligner cet aspect méthodologique, mais il est certain que la migration masculine explique une bonne part du déséquilibre à 15-49 ans. Les départements les plus touchés par ces déséquilibres (Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Nord et Sud-Ouest) sont en effet des départements où la migration masculine vers l'étranger est importante.

L'impact de ces différentes structures de population sur l'organisation se reflète dans les rapports d'évolution des rôles. Les rapports 1 et 2 passent respectivement de 108 et 318 au Sahel à 145 et 435 dans le centre-Ouest, soit des écarts de 38 % et 37 %. C'est donc dire l'impact différentiel que peut avoir la structure par âge et sexe sur l'organisation socio-économique dans les différents départements.

Tableau 6. - Structure par âge et sexe de la population résidente et rapport d'évolution des rôles, par département, 1975.

Indices	Centre			Centre-Est			Centre-Nord			Centre-Ouest			Est		
Répartition selon l'âge et le sexe	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0- 4	90	84	174	91	85	176	89	82	171	90	88	178	98	92	190
5-14	144	127	271	149	123	272	150	126	276	157	140	297	146	119	265
15-49	213	229	442	203	235	438	205	237	442	187	221	408	214	229	443
50 +	61	52	113	59	55	114	60	51	111	62	55	117	59	43	102
Total	508	492	1000	502	498	1000	504	496	1000	496	504	1000	517	483	1000
Rapport de masculinité															
0- 4	107			108			108			103			106		
5-14	114			121			119			112			123		
15-49	93			86			86			85			94		
50 +	117			107			119			112			138		
Total	103			101			102			98			107		
Rapport d'évolution des rôles 1	126			128			126			145			126		
Rapport d'évolution des rôles 2	369			393			388			435			367		

Tableau 6 (suite)

Indices	Hauts-Bassins			Nord			Sahel			Sud-Ouest			Volta-Noire		
Répartition selon l'âge et le sexe	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0- 4	89	90	179	87	86	173	79	73	152	85	84	169	84	84	168
5-14	144	140	284	156	150	306	138	114	252	149	135	284	146	137	283
15-49	202	227	429	194	221	415	239	242	481	207	237	444	201	218	419
50 +	55	53	108	58	48	106	63	52	115	52	51	103	66	64	130
Total	490	510	1000	495	505	1000	519	481	1000	493	507	1000	497	503	1000
Rapport de masculinité															
0- 4	99			101			108			101			100		
5-14	103			104			121			110			107		
15-49	89			88			99			87			92		
50 +	105			120			121			104			103		
Total	96			98			108			97			99		
Rapport d'évolution des rôles 1	133			141			108			125			139		
Rapport d'évolution des rôles 2	395			415			318			383			398		

4. - REPARTITION DE LA POPULATION VOLTAIQUE

4.1. - INTRODUCTION

La carte des points (carte 2) présente une image de la répartition de la population en 1975. Cette carte indique, qu'à l'exception de quelques régions, la population occupe la totalité du territoire. Les principales régions peu occupées sont le nord du département du Sahel, une grande partie de celui de l'Est, la partie est du département des Hauts-Bassins, ainsi que les vallées des Voltas.

Cette carte fait également apparaître la forte concentration de la population selon un axe nord-ouest sud-est touchant essentiellement les départements du Centre, Centre-Ouest et Nord.

4.2. - MODALITE DE PEUPLEMENT

La Haute-Volta compte plus de 7 000 villages. Le tableau 7 présente les modalités de peuplement, au niveau national pour 1960-61 et 1975.

Tableau 7. - Répartition des villages selon la taille, Haute-Volta, 1960-61 et 1975.

Taille des villages (habitants)	1960-61	1975
- 200	35,7	22,4
200 à 499	33,1	31,1
500 à 999	19,1	24,3
1 000 à 1 999	9,2	15,6
2 000 à 4 999	2,7	5,7
5 000 et plus	0,2	0,9
Total	100,0	100,0

Au vu de ce tableau, il apparaît que plus de la majorité des villages comptent moins de 500 habitants. Par rapport à 1960-61, on observe en 1975 une plus grande importance de la densité villageoise. On trouve relativement plus

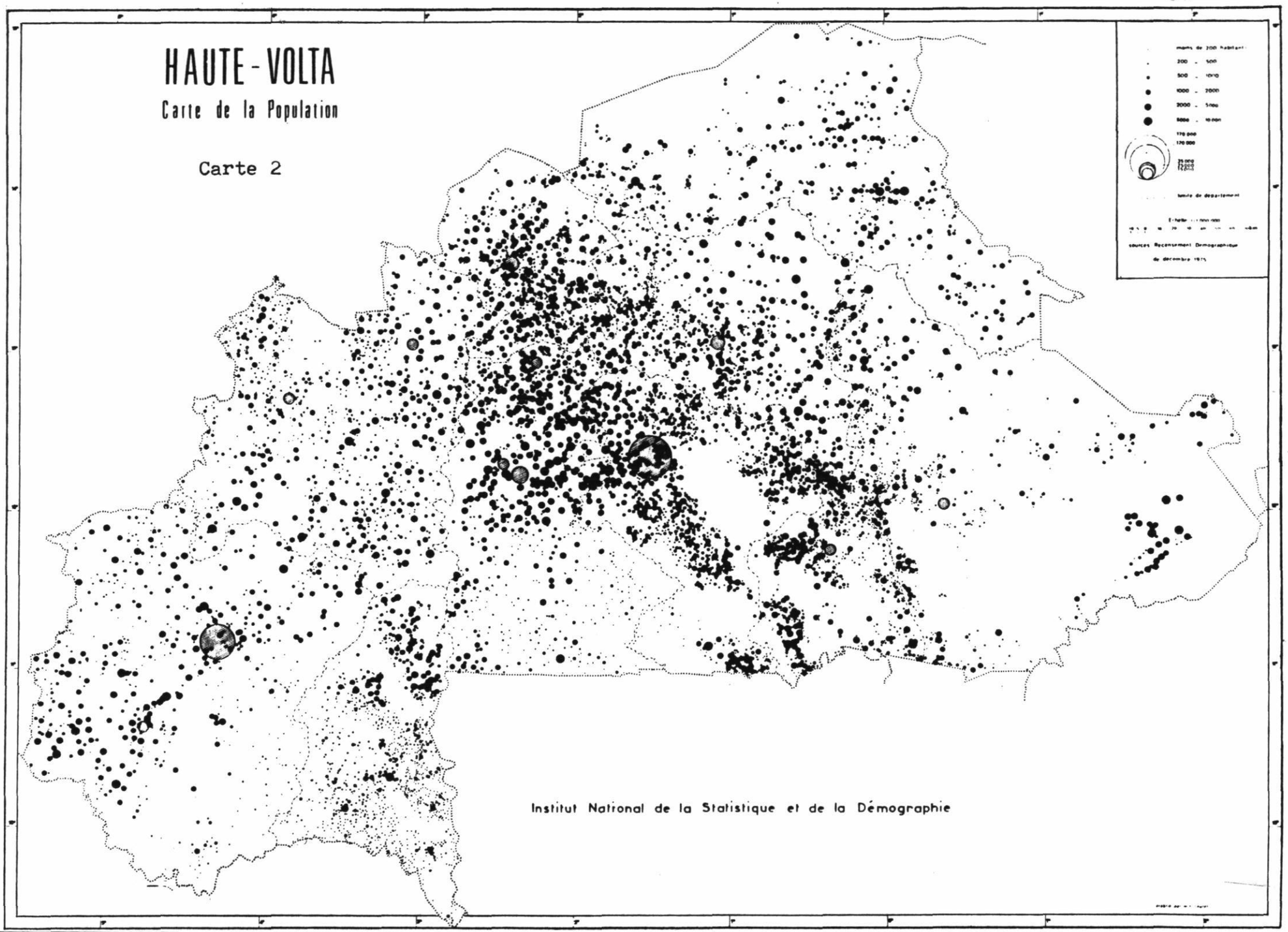
HAUTE-VOLTA
Carte de la Population
Carte 2
Institut National de la Statistique et de la Démographie

de villages de plus de 500 habitants : 31,2 % en 1960-61 contre 46,5 % en 1975. Ceci est dû à l'accroissement des populations villageoises et aux mouvements migratoires vers les centres plus populeux.

Le tableau 8 fait apparaître des modalités de peuplement différentes selon le département. Ainsi, on trouve une population très éparpillée dans le département de Sud-Ouest où 48 % des villages ont moins de 200 habitants. Dans le département de l'Est on observe également un grand nombre de villages peu peuplés. A l'opposé, dans le département du Centre-Ouest, la population est concentrée dans des villages de plus grande importance : 37 % des villages comptent 1 000 habitants et plus.

On n'observe pas de relation systématique entre la dispersion ou la concentration de la population villageoise et les densités des populations départementales. Il semble plutôt que les différentes modalités de peuplement soient liées aux diverses organisations ethniques.

Les modalités de peuplement constituent un élément non négligeable qui doit être considéré dans l'établissement de politiques, puisqu'une population éparpillée et une population concentrée n'appellent pas le même type d'actions.

4.3. - DENSITE DE POPULATION

La carte 3 présente les densités de population par arrondissement et le tableau 9 les populations, superficies et densités départementales pour 1975. Ces résultats viennent confirmer ce que la carte par point et le tableau des modalités de peuplement indiquaient.

Tableau 8 : Répartition des villages selon la taille, par département, 1975

Taille des villages	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Est	Hauts-Bassins	Nord	Sahel	Sud-Ouest	Volta-Noire	Haute-Volta
- 200	11,6	19,3	9,7	19,0	30,1	23,6	16,4	9,3	48,4	22,4	22,4
200 à 499	28,2	36,2	32,3	19,3	35,0	28,6	29,4	32,7	34,8	33,7	31,1
500 à 999	34,7	24,5	31,5	24,7	16,8	21,7	27,7	30,9	11,5	22,9	24,3
1 000 à 1 999	20,0	12,9	19,1	21,3	11,9	18,1	16,7	22,6	4,4	15,9	15,6
2 000 à 4 999	5,3	6,2	6,6	12,6	5,2	6,4	9,5	3,8	0,9	4,1	5,7
5 000 à 9 999	0,2	0,7	0,7	2,6	0,9	1,2	0,0	0,7	0,0	0,8	0,7
10 000 et +	0,0	0,2	0,1	0,5	0,1	0,4	0,3	0,0	0,0	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Densité de population	43	35	29	30	8	14	43	10	21	19	21

Source : Recensement de 1975, tableaux inédits

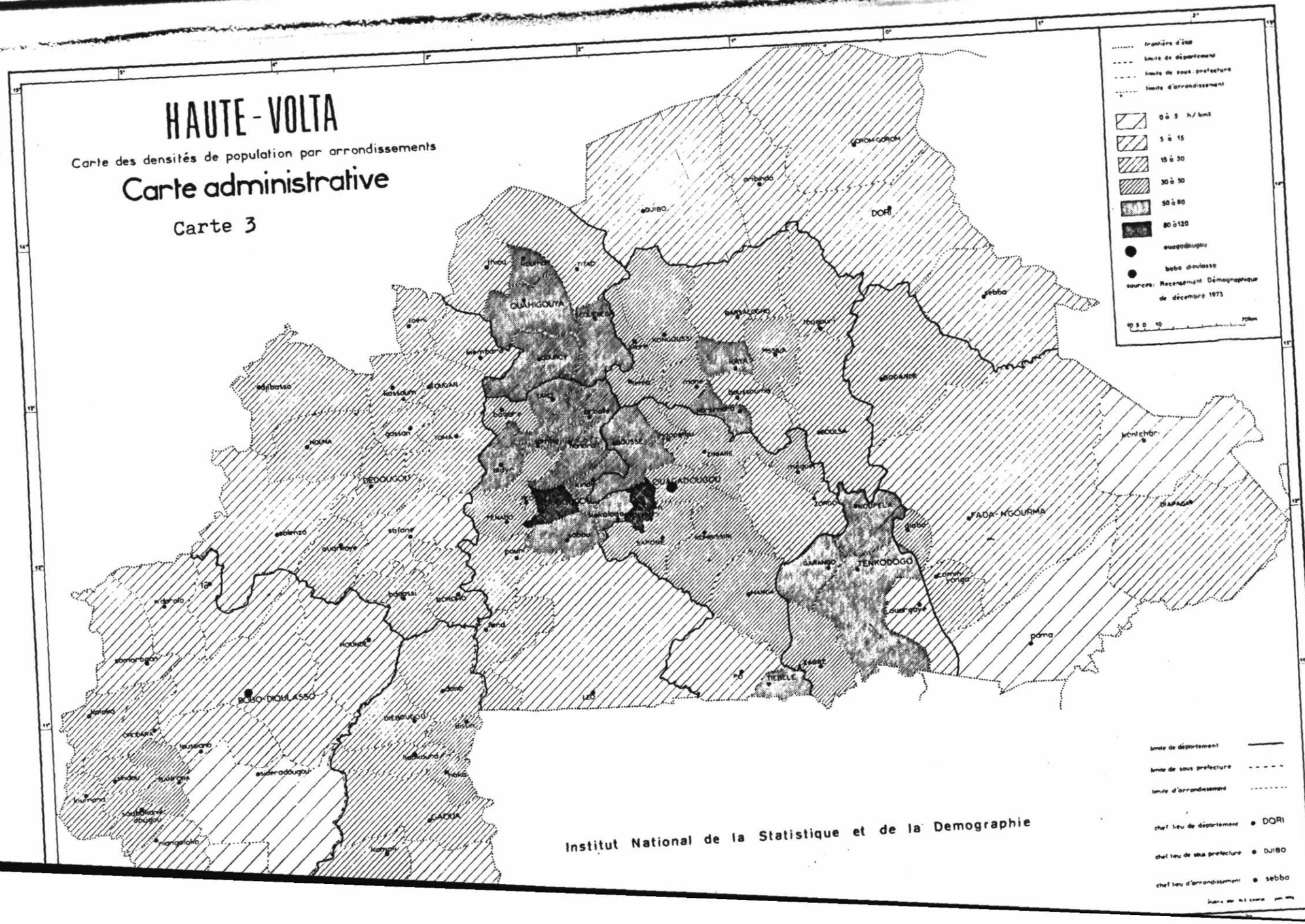
HAUTE-VOLTA
Carte des densités de population par arrondissements
Carte administrative
Carte 3
0 à 5 h/km2
5 à 15
15 à 30
30 à 50
50 à 80
80 à 120
ouagadougou
bobo dioulasso
sources: Recensement Démographique de décembre 1975
DORI
DJIBO
OUAHIGOUYA
DEDOUGOU
OUAGADOUGOU
FADA-NGOURMA
TENKODOGO
BOBO-DIOULASSO
GAOUA
Institut National de la Statistique et de la Demographie
limite de département
limite de sous prefecture
limite d'arrondissement
chef lieu de département DORI
chef lieu de sous prefecture DJIBO
chef lieu d'arrondissement sebba

Tableau 9. - Population résidente, superficie et densité, Haute-Volta et départements, 1975.

Département	Population résidente	Superficie	Densité (h/km^2)
Centre	944 706	21 952	43
Centre-Est	404 602	11 266	35
Centre-Nord	632 285	21 578	29
Centre-Ouest	788 962	26 324	30
Est	407 215	49 992	8
Hauts-Bassins	582 810	43 172	14
Nord	530 192	12 293	43
Sahel	354 079	36 869	10
Sud-Ouest	357 592	17 448	21
Volta-Noire	635 760	33 106	19
Haute-Volta	5 638 203	274 000	21

Source : Recensement de 1975

Un des traits dominants de la géographie de peuplement en Haute-Volta est constitué par les déséquilibres de densités, tant au niveau national qu'au niveau régional. A l'échelle nationale, on compte en moyenne 21 habitants au km^2, mais le champ de variation des densités départementales est très large : l'Est, le Sahel et les Hauts-Bassins avec des densités respectives de 8, 10 et 14 h/km^2 contrastent avec le plateau mossi et notamment avec les départements du Centre et du Nord qui enregistrent des densités de 43 h/km^2.

De même à l'intérieur d'une région donnée, on observe des déséquilibres de population : au centre, au sud et à l'ouest du pays, vallées désertes et interfleuves sur-occupés se cotoient.

4.4. - REPARTITION DEPARTEMENTALE DE LA POPULATION

Le tableau 10 donne, pour le niveau national et les départements, les populations résidentes et administratives ainsi que leur importance relative dans le poids national. Les 10 départements voltaïques ont des poids différents tant du point de vue de leur population que de celui de leur superficie.

Tableau 10. - Population résidente et administrative et répartition de la population et de la superficie, Haute-Volta et départements, 1975.

Département	Population résidente		Population administrative		Superficie
	Effectif	Répartition	Effectif	Répartition	
Centre	944 706	16,8	984 949	16,5	8,0
Centre-Est	404 602	7,2	429 207	7,2	4,1
Centre-Nord	632 285	11,2	673 967	11,3	7,9
Centre-Ouest	788 962	14,0	880 323	14,7	9,6
Est	407 215	7,2	413 146	6,9	18,2
Hauts-Bassins	582 810	10,3	602 119	10,1	15,7
Nord	530 192	9,4	579 319	9,7	4,5
Sahel	354 079	6,3	359 869	6,0	13,5
Sud-Ouest	357 592	6,3	383 853	6,4	6,4
Volta-Noire	635 760	11,3	666 166	11,2	12,1
Haute-Volta	5 638 203	100,0	5 972 918	100,0	100,0

Source : Recensement de 1975

Par l'importance de sa population, le département du Centre se situe en toute première place avec 17 % de la population voltaïque, ceci indépendamment du fait que ce département abrite la première ville du pays, Ouagadougou. Les cartes et les tableaux précédents ont, en effet, largement démontré sa densité et l'importance de sa population. Pourtant ce département ne couvre que 8 % de la superficie totale du territoire.

Suivent ensuite le Centre-Ouest (14 %), la Volta-Noire et le Centre-Nord (11 %) et les Hauts-Bassins (10 %). Les autres départements comptent chacun pour moins de 10 % de la population.

A remarquer le département de l'Est qui occupe 18,2 % de la superficie du territoire mais dont la population ne représente que 7,2 % de la population voltaïque.

4.5. - REPARTITION DE LA POPULATION ET FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

La répartition inégale de la population sur le territoire national est la résultante de divers facteurs qui s'inscrivent dans une dynamique. Les facteurs considérés ici sont l'histoire, le milieu naturel, la qualité des sols et le système routier.

4.5.1. - L'histoire

L'histoire semble être un facteur essentiel pour expliquer le peuplement en Haute-Volta. L'histoire pré-coloniale, avec les guerres, les conquêtes, les fuites et la création de divers royaumes, a modelé la base du peuplement sur le territoire. L'histoire coloniale a également joué un rôle dans le peuplement, et ce, à deux niveaux : la paix coloniale a favorisé l'extension des populations sur le territoire d'une part, et, d'autre part, l'établissement de contraintes administratives, a favorisé la fuite d'une certaine partie de la population vers des régions nouvelles.

4.5.2. - Le milieu naturel

Le milieu naturel permet également d'expliquer, du moins pour certaines régions, la distribution de la population. A une époque, non très lointaine, les épidémies, les animaux sauvages ainsi que les disettes causées par les nuées acridiennes ou l'absence de pluie ont pu expliquer certains dépeuplements. Aujourd'hui, ces facteurs ne jouent plus ou très peu. Seule la sécheresse occasionne parfois encore des mouvements de population.

La carte suivante (carte 4) met en relation le peuplement et le réseau hydrographique. Les cours d'eau ne jouent pas le même rôle quant au peuplement selon les différentes régions. Dans le Sahel et le nord-est du pays, la répartition de la population s'articule selon le réseau hydrographique : les villages jalonnent les principales vallées. Au centre, au sud et à l'ouest, au contraire, le peuplement se concentre sur les interfluves.

L'onchocercose est souvent considéré comme étant le facteur essentiel de la désertion des vallées. Il n'y a toutefois pas de consensus au sujet d'une explication de la désertion des vallées. Selon certains auteurs, plusieurs sites dans les vallées onchocerquiennes ont servi de refuges face aux contraintes de l'administration coloniale (impôt, prestations, recrutement des travailleurs, etc.). Selon eux, "au moment où s'ouvre la période coloniale, les vallées sont dans l'ensemble plus désertes encore qu'elles ne le sont aujourd'hui. C'est la colonisation, à travers ses conséquences, qui les ranime"[1].

Des petites communautés, fuyant l'administration coloniale, se sont en effet installées dans les vallées onchocerquiennes. Mais, dès la disparition des principales contraintes coloniales, l'immigration vers ces zones cesse et le dépeuplement commence par le retour aux villages d'origine. Petites, hétérogènes du point de vue social, donc sans forte cohésion, ces communautés auraient vu leur force de travail érodée par l'onchocercose.

Selon d'autres auteurs[2], des populations vivaient, avant la colonisation, dans ces régions infestées par le trypanosomiase et l'onchocercose. Ces populations auraient été expulsées de ces régions par les colonisateurs dans le but de combattre ces maladies.

---

[1] Lahuec et Marchal (1979), p. 12

[2] Lacoste (1980).

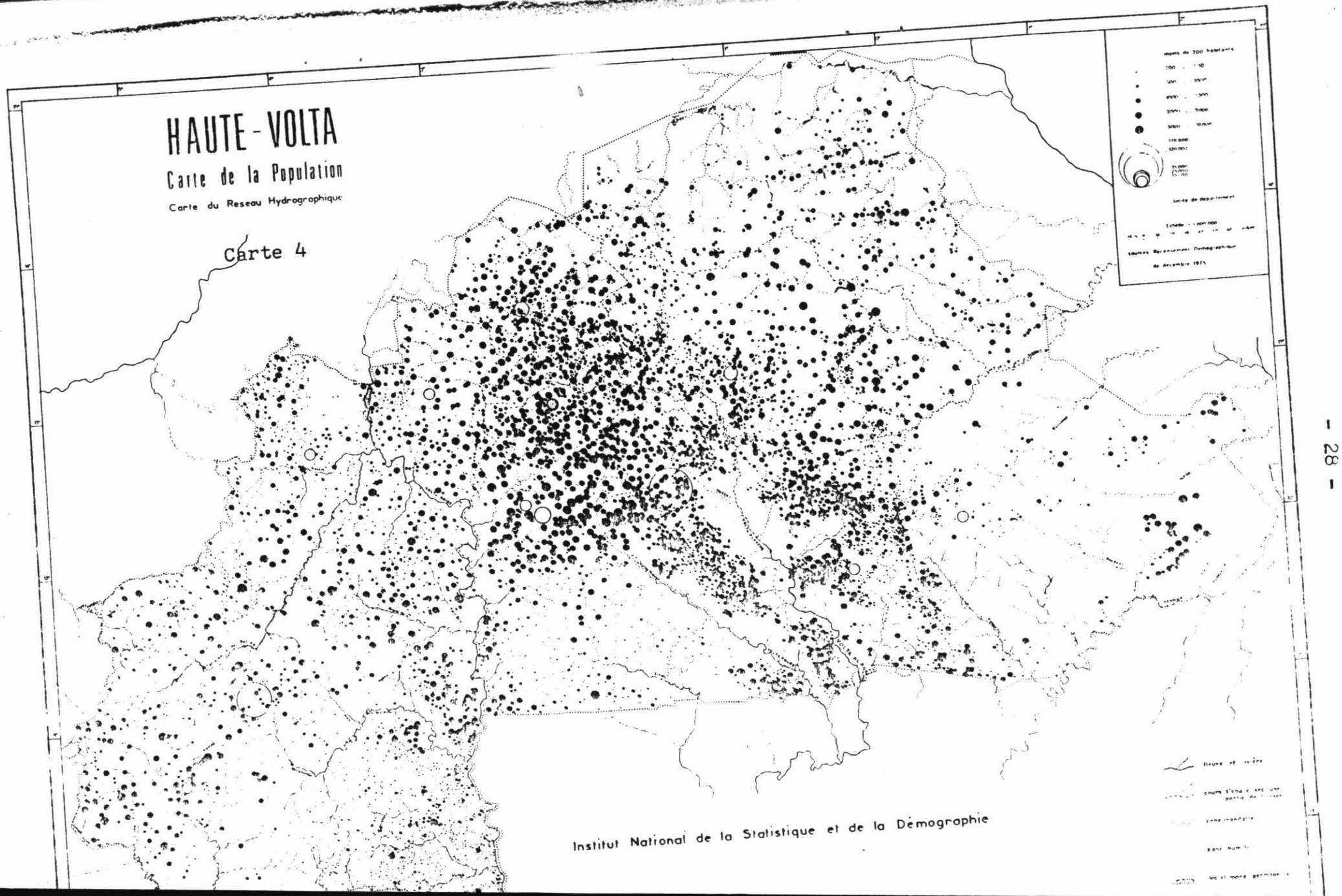
HAUTE-VOLTA
Carte de la Population
Carte du Reseau Hydrographique
Carte 4
Institut National de la Statistique et de la Démographie

Quoi qu'il en soit, l'existence de peuplement à proximité des gites de simulie (mouche transmettant l'onchocercose) impose certaines formes d'organisation de l'espace, notamment une assez forte densité. En effet, "la gravité de l'onchocercose est d'autant plus faible que la masse de population susceptible d'être touchée par les simulies est élevée"[1].

La disparition de ce problème sanitaire ainsi que la colonisation organisée qui est en cours, permettront de modifier la configuration du peuplement dans ces régions et d'exploiter des terres quisont parmi les plus fertiles du pays. La mise en valeur des vallées désertes rencontre toutefois un nombre de difficultés non seulement à cause de la grande endémie qu'est l'onchocercose, mais aussi en raison des structures économiques et sociales traditionnelles et des formes d'actions que prend l'aide internationale[2].

4.5.3. - La qualité des sols

La qualité du sol varie sur le territoire voltaïque. Le tableau suivant donne une indication de l'importance relative des sols potentiellement fertiles et des sols pauvres pour chacun des départements par rapport à leur densité de population. Il faut mentionner qu'il n'y a pas de concensus sur la répartition des sols selon leur qualité. Nous utilisons ici les résultats de l'ORSTOM qui sont peut-être un peu trop optimistes si nous les comparons à d'autres résultats.

---

[1] Lahuec et Marchal (1979), p. 77.

[2] Voir à ce sujet, Lacoste (1980).

Tableau 11. - Importance des sols potentiellement fertiles et des sols pauvres, et densités de population par département, 1975.

Département	Sols potentiellement fertiles	Sols pauvres	Densité de population h/km2
Centre	74,1	25,9	43
Centre-Est	72,2	27,8	35
Centre-Nord	44,8	55,2	29
Centre-Ouest	67,5	32,5	30
Est	59,6	40,4	8
Hauts-Bassins	91,7	8,3	14
Nord	9,1	90,9	43
Sahel	26,8	58,2	10
Sud-Ouest	100,0	0,0	21
Volta-Noire	68,0	32,0	19
Haute-Volta	62,8	37,2	21

Source : Voir Appendice B

Ce tableau fait ressortir l'inadéquation actuelle entre la densité de population et la qualité des sols. Il faudrait pouvoir étudier la relation dans le temps entre l'évolution de la population et la détérioration des sols, mais ceci n'est pas possible dans le cadre de notre travail. On peut toutefois avancer l'hypothèse que la faible qualité actuelle des sols de certaines régions très peuplées est la résultante d'une utilisation trop grande des terres et, qu'à l'origine, les sols étaient d'une plus grande fertilité.

Le département du Nord dont la presque totalité des sols est pauvre enregistre une très forte densité. Par contre, l'Est et les Hauts-Bassins, dont les sols potentiellement riches sont importants ont de faibles densités de population.

Il est vrai que l'indice utilisé ici ne représente pas vraiment un état de fait, mais plutôt une possibilité : ces sols seraient fertiles grâce à une intervention : l'apport d'engrais, d'irrigation ou de draignage, selon le cas (ce qui explique, en fait l'optimisme des résultats du tableau 11).

Le tableau 12 offre une image plus représentative de la situation actuelle : d'une part, l'importance de la potentialité, mais cette fois-ci, en terme d'organisation spatiale et de capacité et, d'autre part, l'utilisation effective de cette potentialité, ceci, mis en rapport avec la population.

Ce tableau montre que seul le tiers du sol voltaïque est cultivable et qu'environ le tiers de cette surface cultivable est effectivement cultivée. Dans les départements du Centre, Centre-Est, Centre-Nord et Centre-Ouest, plus de la moitié des terres cultivables est cultivée ; cette proportion atteint plus de 80 % dans le département du Nord. Par contre, moins de 20 % des terres cultivables sont cultivées dans les départements de l'Est, des Hauts-Bassins, du Sahel et du Sud-Ouest.

On observe une corrélation entre le nombre élevé d'habitants par hectare cultivable et une forte extension des terres cultivées.

Dans les conditions technologiques et autres qui caractérisent le monde rural voltaïque, le surpeuplement est largement atteint dès que l'on compte plus d'un habitant par hectare cultivable[1]. Or, les départements où l'on observe un indice d'intensité agricole dépassant 50 % sont ceux qui enregistrent plus d'un habitant par hectare cultivable. Ainsi, malgré une forte extension des cultures dans ces départements, il subsiste un surpeuplement non absorbé.

---

[1] Mission FNUAP, 1979.

Tableau 12. - Terres cultivables et cultivées et population*, par département 1975.

Département	Surface en milliers d'hectares				Indice de potentialité agricole (3) ÷ (1) %	Indice d'extension agricole (4) ÷ (3)%	Habitants par hecta-cultivable	Habitants par hectare cultivé
	Total (1)	Terres d'élevages (2)	Terres cultivables (3)	Terres cultivées (4)				
Centre	2 418	1 445	740	400	31	54	1,28	2,36
Centre-Est	904	510	315	170	35	54	1,28	2,38
Centre-Nord	2 158	1 395	615	345	28	56	1,03	1,83
Centre-Ouest	2 632	1 575	805	410	31	51	0,98	1,92
Est	4 800	3 010	1 550	210	32	14	0,26	1,94
Hauts-Bassins	4 669	2 425	1 910	300	41	16	0,31	1,94
Nord	1 230	800	300	250	24	83	1,77	2,12
Sahel	3 687	2 405	980	150	27	15	0,36	2,36
Sud-Ouest	1 745	900	720	140	41	19	0,50	2,55
Volta-Noire	2 959	1 780	930	355	31	38	0,68	1,79
Haute-Volta	27 200	16 245	8 895	2 730	33	31	0,63	2,07

* Population résidente en 1975.

Source : Tableau construit à partir du tableau 10, Mission 1979 ; Ministère du Plan.

Le cas du département du Nord doit être souligné : 83 % des terres cultivables sont cultivées et on compte 1,77 habitant par hectare cultivable

On observe un minimum de 1,8 habitant environ par hectare cultivé. C'est probablement un minimum requis par la technologie culturale et la division du travail adoptées. Il ne semble pas y avoir de relation entre l'extension des terres cultivées et le nombre d'habitants par hectare cultivé. Ceci pouvait peut-être être biaisé par la structure par âge et sexe de la population.

Un contrôle a été fait et on n'observe pas plus de relation entre l'extension des terres cultivées et la population de 15-49 ans ou la population masculine de 15-49 ans par hectare cultivé (voir tableau 13). Ceci aurait peut-être permis d'évaluer une certaine forme de sous-emploi dû au manque de terres à cultiver, dans certains départements. Mais les choses ne sont pas aussi claires. La pression de la population se traduit par une augmentation de la proportion de terres cultivées, mais sur ces terres cultivées, on n'observe pas de différences de densités selon qu'il y a ou non un problème de surpeuplement et/ou de manque de terres.

L'organisation familiale pourrait peut-être expliquer cet état de fait. Un rapprochement entre ces résultats et les tailles des concessions et des ménages n'a toutefois pas montré de corrélation entre la taille des unités familiales et la densité de population par terre cultivée. Pour mieux comprendre l'impact de l'organisation familiale, il faudrait pouvoir aller au-delà des simples données sur la taille des unités familiales et procéder à une analyse de l'organisation du pouvoir et des structures foncières en place. Ceci n'est toutefois pas possible dans le cadre du présent dossier.

Tableau 13. - Indices de densités agricoles par département, 1975

Départements	Indice de potentialité agricole	Indice d'extension agricole	Habitants par hectare cultivable	Habitants par hectare cultivable	Population 15-49 ans par hectare cultivé	Homme 15-49 ans par hectare cultivé	Population 15-49 ans par hectare cultivable	Homme 15-49 ans par hectare cultivable
Centre	31	54	1,28	2,36	0,56	0,27	1,04	0,50
Centre-Est	35	54	1,28	2,38	0,56	0,26	1,04	0,48
Centre-Nord	28	56	1,03	1,83	0,45	0,21	0,81	0,37
Centre-Ouest	31	51	0,98	1,92	0,39	0,18	0,78	0,35
Est	32	14	0,26	1,94	0,11	0,05	0,85	0,41
Hauts-Bassins	41	16	0,31	1,94	0,13	0,06	0,83	0,39
Nord	24	83	1,77	2,12	0,73	0,34	0,87	0,41
Sahel	27	15	0,36	2,36	0,17	0,08	1,13	0,56
Sud-Ouest	41	19	0,50	2,55	0,21	0,10	1,13	0,52
Volta-Noire	31	38	0,68	1,79	0,28	0,13	0,74	0,35
Haute-Volta	33	31	0,63	2,07	0,27	0,12	0,89	0,42

L'analyse du rendement de la production souligne encore l'importance du problème du surpeuplement relatif de certaines régions. Ainsi, comme l'indique le tableau 14, les départements où l'on observe des problèmes de surpopulation, enregistrent les rendements les plus faibles. Ceci est dû, en partie, au climat plus ou moins favorable, mais également à l'usure du sol provoqué par un manque de terre et une sur-exploitation. Ceci entraine d'inégales potentialités de consommation : d'une part, du fait des faibles rendements, d'autre part du fait de la population nombreuse qu'il faut nourrir.

Tableau 14. - Rendements agricoles par O.R.D.*, 1976-77 (kg/ha).

O.R.D.*	Mil	Sorgho	Maïs	Arachide	Sésame	Riz		
						Culture traditionnelle	Culture sur basfond	Culture sur périmètre irrigué
Centre	400	416	508	382	-	716	997	3 342
Centre-Est	340	607	250	500	282	833	833	-
Centre-Nord	490	608	772	467	500	950	1 554	3 913
Centre-Ouest	450	450	334	236	600	938	323	-
Est	530	615	679	674	896	896	4 039	-
Hauts-Bassins	300	800	900	600	300	1 900	-	3 415
Comoé	415	510	600	625	200	630	-	1 689
Nord	235	290	398	422	150	523	857	-
Sahel	300	400	-	300	200	-	-	-
Sud-Ouest	618	435	625	400	252	710	-	-
Volta-Noire	656	885	950	591	384	1 214	-	-
A.V.V.	240	679	80	-	-	-	-	-
Haute-Volta	419	526	645	503	452	-	-	-

Source : Situation économique et financière de la Haute-Volta (1979) Annexe, p. A2.

* Pour ne pas créer de confusion, nous avons conservé le nom des départements correspondant aux O.R.D. Les O.R.D. ont les mêmes limites géographiques que les départements de 1975, sauf ceux de Bobo-Dioulasso et de la Comoé qui forment le département des Hauts-Bassins.

4.5.4. - Le système routier

Il ne semble pas y avoir de relation systématique entre la localisation de la population et les grandes voies de communication, comme le fait apparaître la carte n° 5. Parfois réparti de manière régulière le long des routes entre Ouagadougou, Pô, Manga et Zabré, ou autour de Koupéla, par exemple, le peuplement se trouve ailleurs systématiquement à l'écart des routes, comme entre Fada-N'Gourma et Pama au sud-est.

On peut poser l'hypothèse que la construction des routes n'a pas essentiellement été faite en fonction du peuplement, mais plutôt dans le but (à l'époque coloniale, où l'essentiel des routes actuelles a été construite) de faciliter l'évacuation des produits de culture de rente, principalement le coton.

4.6. - CONCLUSION

Le problème fondamental concernant la répartition de la population sur le territoire est sûrement celui des déséquilibres de densité nationaux et régionaux : des zones surpeuplées, au sol sur-occupé et sur-exploité, côtoient des zones vides et fertiles.

Ce problème soulève la question entre population et ressources et conduit aux concepts de surpeuplement et de sous-peuplement. Ces concepts doivent être relativisés en fonction, non seulement des ressources disponibles (limite physique de la terre, capacité des sols), mais également de l'organisation socio-politique et du système économique.

La diversité régionale - tant dans les ressources disponibles que dans l'organisation empêche une généralisation de la situation voltaïque. On peut toutefois mettre en évidence la présence de densités trop faibles dans certaines régions et de densités trop fortes dans d'autres.

On s'accorde pour dire qu'il existe un seul minimum d'effectifs de population permettant son développement à la

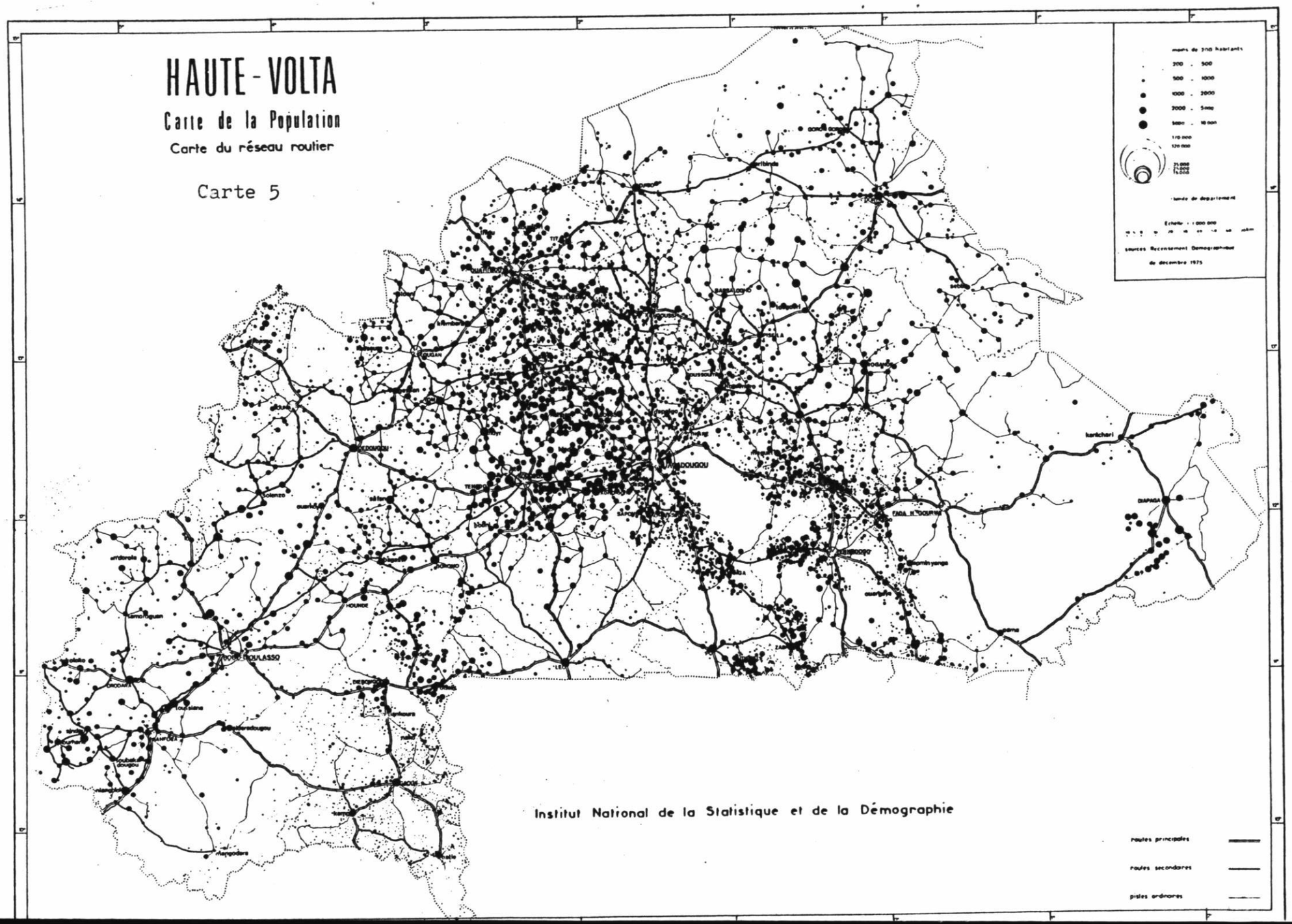
HAUTE-VOLTA
Carte de la Population
Carte du réseau routier
Carte 5
moins de 200 habitants
200 - 500
500 - 1000
1000 - 2000
2000 - 5000
5000 - 10 000
10 000
20 000
limite de département
Echelle : 1/1 000 000
sources Recensement Démographique de décembre 1975
BOBO DIOULASSO
OUAGADOUGOU
FADA N'GOURMA
DIAPAGA
Institut National de la Statistique et de la Démographie
routes principales
routes secondaires
pistes ordinaires

fois démographique, et socio-économique. Du point de vue démographique, pensons à la nécessité d'un marché matrimonial suffisamment important pour répondre aux besoins de la population et permettre son renouvellement par la fécondité dans le mariage. Du point de vue socio-économique, le principe de la division du travail nécessaire pour que les diverses fonctions permettant d'atteindre un certain bien-être puissent être tenues, requiert impérativement l'existence d'effectifs de population dépassant certains seuils.

Ce problème de population minimum semble être celui qu'ont rencontré les communautés installées dans les vallées onchocerquiennes. Il est réel puisque ces communautés se sont déplacées.

Au contraire, le plateau Mossi apparaît comme surpeuplé. On y trouve en effet plusieurs caractéristiques démontrant la pression de la population : détérioration, dégradation des sols ; utilisation des terres marginales ; rendement décroissant des cultures ; réduction des périodes de jachères et allongement des périodes de cultures, pénuries des denrées alimentaires ; modification dans le système foncier par une augmentation de l'importance relative des terres prêtées ; présences d'habitants dépourvus en terre ; endettement et sous-emploi rural ; migrations vers l'extérieur ; litiges, différends au sujet des terres, etc.

Le problème de la surpopulation est souvent avancé pour expliquer la stationnarité ou la détérioration de l'économie et comme un obstacle au développement.

Dans une étude sur les structures foncières en Haute-Volta, J.L. BOUTILLIER[1] donne à ce sujet des constations intéressantes. Selon lui, et comme il apparaît au tableau 15, la densité de population a une influence considérable sur le type de tenure des terres.

---

[1] J.L. BOUTILLIER (1964).

Son analyse l'amène à conclure qu'au fur et à mesure que la densité croît, c'est-à-dire que la terre se fait plus rare, la tenure des terres se fait moins souple ; les règles de dévolution successorale deviennent plus rigides, ce qui a pour effet de faire baisser la proportion des champs en brousse libre, des champs hérités et d'usage hérité et de faire monter la proportion des champs prêtés. De plus, à mesure que la terre devient plus rare, les prêts sont difficiles à obtenir et de durée plus courte.

Tableau 15. - Répartition des principaux types de tenure et densités selon les strates géo-ethnique, 1961-62.

Principaux groupes ethniques	Hérité	Brousse libre	Droit de culture	Prêt	Total	Densité de la populat.
Bobo, Marka, Samo	48	25	7	20	100	15,2
Sénoufo, Gouin, Turka	49	26	1	24	100	14,3
Peul, Bella	61	25	-	14	100	6,1
Lobi, Dagari	66	18	2	14	100	10,2
Gouroumsi	54	14	3	29	100	11,2
Mossi	57	-	10	33	100	33,5
Bissa	45	10	9	36	100	28,2
Gourmantché	37	54	-	9	100	4,4
Total Haute-Volta	54	14	6	26	100	21,6

Source : J.L. BOUTILLIER, (1964), p. 15

Voir Appendice C pour une carte des strates géo-ethniques.

Or, chez les Mossi, on remarque l'absence totale des champs en brousse libre et l'importance du prêt de terres (le tiers des champs). A ce stade, selon BOUTILLIER, le système foncier semble difficilement compatible avec un progrès économique rapide. "L'incertitude de l'appropriation par un nombre élevé de cultivateurs et la grande proportion de ces derniers n'ayant que des droits tenus et éphémères sur les terres qu'ils cultivent freinaient certainement tous changements de techniques culturales"[1].

S'il est vrai, donc, que cette surpopulation freine le développement, il est également vrai qu'elle est relative et fonction, en grande partie dans le cas présent, d'une incapacité du système foncier de s'adapter à la pression démographique et du faible niveau de développement des techniques agricoles.

Nous verrons que la migration, notamment la migration des zones sur-occupées vers les zones peu peuplées et fertiles, si elle peut permettre de considérer avec un certain répit les problèmes fondamentaux des zones surpeuplées, elle ne peut résoudre ces problèmes qui doivent trouver leur solution dans le développement même de ces zones.

---

[1] idem p. 62

5. - ACCROISSEMENT DEPARTEMENTAL DE LA POPULATION : 1960-61 - 1975.

Devant les disparités départementales ainsi que les capacités différentielles d'absorption d'une population croissante, il apparaît essentiel d'estimer l'évolution de la population pour la période récente au niveau du département.

Les données disponibles ne permettent pas ce calcul, du moins pas directement. En effet, la répartition de la population de 1960-61 est faite selon des strates géo-ethniques qui ne correspondent pas aux découpages administratifs actuels. Une méthode d'estimation des populations de 1960-61 et de 1975, à la fois pour les strates géo-ethniques et pour les départements, a été établie (voir Appendice D pour plus de détails).

Les deux tableaux suivants reproduisent les résultats obtenus pour la population administrative et la population résidente, au niveau des strates géo-ethniques (tableau 16) et des départements (tableau 17). Au vu de ces résultats, qui concordent avec ce à quoi on pouvait s'attendre, la méthode d'estimation apparait comme étant satisfaisante. Il est néanmoins évident que ces chiffres doivent être utilisés avec prudence : ils ne sont qu'indicatifs.

Tableau 16. - Taux annuel d'accroissement (%) des populations administrative et résidente, selon la strate géo-ethnique, Haute-Volta, 1960-61 - 1975.

Strate	Population administrative	Population résidente
Nord	3,1	3,1
Yatenga	1,3	1,0
Mossi	1,7	1,4
Bissa	1,8	1,7
Gourmantché	3,5	3,5
Gourounsi	2,3	2,1
Ouest	2,2	2,1
Sénoufo	- 0,1	- 0,2
Lobi	1,7	1,6
Haute-Volta	1,8	1,7

Source : Appendice D, tableau 4

Tableau 17. - Taux annuels d'accroissement (%) des populations administrative et résidente, selon le département, Haute-Volta, 1960-61 - 1975.

Département	Population administrative	Population résidente
Centre	1,8	1,5
Centre-Est	1,8	1,6
Centre-Nord	1,6	1,3
Centre-Ouest	1,9	1,7
Est	3,3	3,2
Hauts-Bassins	0,8	0,7
Nord	1,4	1,1
Sahel	3,1	3,1
Sud-Ouest	1,8	1,7
Volta-Noire	2,2	2,1
Haute-Volta	1,8	1,7

Source : Appendice D, tableau 3

Le tableau 17 est celui qui retient notre attention étant donné l'intérêt plus grand au niveau départemental. Le tableau 16 sert plutôt de référence pour l'analyse.

Les accroissements différentiels mis en évidence au tableau 17 sont probablement plus le fait des mouvements migratoires que des mouvements naturels de la population : la fécondité n'est pas invariable sur le territoire voltaïque, mais ce phénomène ne peut pas rendre compte à lui seul des écarts aussi importants. La mortalité varie probablement selon les départements, mais les données manquent pour le confirmer. Les mouvements migratoires, importants à l'intérieur du pays, jouent un double rôle dans la création de différences départementales : ils sont positifs pour la région d'accueil et négatifs pour la région d'origine. A ces mouvements s'ajoutent ceux vers l'étranger qui ont un poids relatif et absolu variable dans les différents départements.

Les départements de l'Est et du Sahel ont des taux d'accroissement particulièrement élevés. On ne peut évidemment pas estimer la part des erreurs méthodologiques dans cet accroissement. Il n'est toutefois pas totalement étonnant de trouver des taux très élevés : ces deux départements sont, depuis peu, des zones d'immigration.

Le département du Sahel bénéficie très peu des mouvements venant de l'intérieur du pays (Nord et Centre-Nord) et déverse au contraire une partie de sa population dans le Centre-Nord et l'Est. Par contre, on sait, malgré l'absence de statistiques fiables, qu'il y a eu un important mouvement migratoire venant du Mali et du Niger, particulièrement depuis les années de sécheresse. Les conditions de vie dans cette région en Haute-Volta, même si elles sont plutôt mauvaises, étaient relativement meilleures à l'époque de la sécheresse que dans les zones limitrophes des pays voisins. Il faut ajouter que l'aide de secours internationale a peut-être été plus importante dans cette région voltaïque que dans les régions malienne et nigérienne.

Cette migration est difficile à mesurer parce que souvent les migrants n'ont pas conscience d'avoir effectivement fait un mouvement migratoire : peuple nomade qui, même s'il a franchi une frontière, se retrouve dans un même environnement physique et humain.

Le département de l'Est est peu peuplé. Pourtant, ce département offre des terres fertiles non encore exploitée. L'isolement de ce département (manque de routes, contacts inter-ethniques difficiles) ainsi que la présence de l'onchocercose expliquent peut-être le peu d'intérêt manifesté pendant longtemps pour cette région. Il semble toutefois qu'un certain nombre de migrants - surtout mossi - se dirige désormais vers ce département. Il semble également qu'on soit témoins d'un mouvement non négligeable d'éleveurs du Sahel vers l'Est.

Le département de la Volta-Noire vient en troisième place avec un accroissement de plus de 2 %. Les problèmes d'infécondité (comme pour le Sahel) sont largement compensés par une forte immigration dont l'origine est surtout le Nord et le Centre-Ouest.

Tous les autres départements ont des taux d'accroissement égaux ou moindres que ceux estimés au niveau national.

Le département des Hauts-Bassins peut étonner avec son taux d'accroissement très faible. En effet, ce département est témoin de deux types de mouvements : d'une part, au nord, il accueille des migrants internes au pays, d'autre part, au sud, il déverse une population importante vers la Côte-d'Ivoire, pays frontalier. Le tableau 16, permet en effet d'expliquer ce faible taux : les Sénoufo, concentrés dans le sud du département, ont un accroissement négatif. A la faible fécondité de cette région s'ajoute une émigration importante.

L'écart observé, pour une région donnée, entre le taux d'accroissement de la population administrative et celui de la population résidente permet d'illustrer, en partie, l'incidence de la migration vers l'extérieur du pays sur l'accroissement départemental.

L'écart le plus important, en terme relatif, se retrouve dans le département du Nord (27 %) ; viennent ensuite les départements du Centre-Nord (23 %) et le Centre (20 %). Ceci confirme l'importance de la migration vers l'étranger pour un ralentissement de la croissance démographique.

6. - URBANISATION

6.1. - AVANT-PROPOS

Lors de l'enquête de 1960-61, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso n'ont pas été retenues. Douze "centres secondaires", à caractère plus ou moins urbains, ont été désignés : Koudougou, Yako, Fada N'Gourma, Nouna, Ouahigouya, Gourcy, Pô, Tougan, Kaya, Tenkodogo, Dédougou et Banfora.

En 1975, l'univers urbain comprend Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora. Ces villes ont pour caractéristiques de posséder un minimum d'infrastructures : écoles, dispensaires, services administratifs, réseau de distribution d'eau et d'électricité. Les secteurs économiques secondaire et tertiaire y sont représentés. Ce sont ces critères et non celui de la taille de la population qui ont servi pour définir le milieu urbain.

L'univers semi-urbain comprend 13 agglomérations. En font partie les chefs-lieux de préfecture non classés dans l'urbain : Tenkodogo, Kaya, Fada-N'Gourma, Dori, Gaoua et Dédougou. Sont également inclus les chefs-lieux de sous-préfecture de plus de 8 000 habitants : Pô, Réo, Yako, Orodara, Gourcy, Nouna et Tougan.

6.2. - EVOLUTION DE L'URBANISATION

Vers 1910, la Haute-Volta ne compte qu'un seul centre de plus de 10 000 habitants, Ouagadougou. Ce nombre s'élève à 3 en 1930, à 5 en 1960 et à 8 en 1975. En 1970, on comptait 37 centres de plus de 5 000 habitants, en 1975, plus de 60[1]. Malgré une concentration croissante de la population que l'on a pu observer au tableau 7, le milieu urbain ne se développe pas très rapidement et ne concentre encore qu'une très faible partie de la population.

Les tableaux 18 et 19 donnent les populations des centres urbains et semi-urbains pour la période 1937 à 1975 et leurs taux annuels d'accroissement respectifs. Il faut interpréter ces résultats avec prudence, nous ne connaissons pas leur fiabilité.

---

[1] COULIBALY Sidiki (1978), p. 115.

Tableau 18. - Accroissement de la population des centres urbains 1931-1975

Centres	1931	1937	1945	1960	1965	1970	1975
Ouagadougou	10 768	15 398	18 000	59 126	72 587	99 431 à 100 000	172 661
Bobo-Dioulasso	11 000	10 487	28 000	52 750 à 54 260		94 583	115 063
12 centres semi-urbains* dont				98 298	168 000	164 342	
- Koudougou	9 000	15 058	19 000	25 000		42 565	36 838
- Ouahigouya	6 000		7 000	12 000		17 700	25 090
- Kaya				10 000		17 534	19 293
Total Centres urbains				209 874	360 000	358 359 à 368 925	418 946
Population de la Haute-Volta				4 466 000	4 820 000	5 303 000 à 5 365 000	5 638 203
% de la population urbaine				4,1 %	7,4 %	6,7 % 7,0 %	7,4 %

* Banfora, Dédougou, Fada-N'Gourma, Gourcy, Kaya, Koudougou, Nouna, Ouahigouya, Pô, Tenkodogo, Tougan, Yako.

Source : COULIBALY Sidiki, (1978), p. 116

Tableau 19. - Taux d'accroissement annuel des centres urbains (%)

Centres	1931-1975	1931-1945*	1945-1960*	1960-1975	1931-1937	1937-1945	1960-1965	1965-1970	1970-1975
Ouagadougou	6,5	3,7	8,3	7,4	6,1	2,0	4,2	6,5 à 6,6	11,5 à 11,7
Bobo-Dioulasso	5,5	6,9	4,[illegible] à 4,5	5,3 à 5,1	-0,8	13,1	---	---	4,0
12 centres semi-urbains dont :	---	---	---	---	---	---	11,3	-0,4	---
- Koudougou	3,3	5,5	1,8	2,6	9,0	2,9	---	---	-2,9
- Ouahigouya	3,4	1,1	3,7	5,2	---	---	---	---	7,7
- Kaya	---	---	---	4,5	---	---	---	---	1,9
Total centres urbains	---	---	---	4,7	---	---	11,4	-0,1 à 0,5	3,2 à 2,6
Haute-Volta	---	---	---	1,5	---	---	---	1,9 à 2,2	1,0 à 0,8

Source : COULIBALY Sidiki (1978), p. 119

Le taux élevé de 1960-65, juste au lendemain de l'indépendance, peut s'expliquer par le retour des migrants de Côte d'Ivoire et du Ghana qui ont tendance à rester dans les centres urbains au lieu d'aller vers les villages. Par contre le taux extrêmement bas de 1965-70 peut s'expliquer en partie par les problèmes économiques que le pays a connu juste avant la chute du gouvernement de la première République d'une part et d'autre part, par la pénurie des vivriers qui culmine avec la sécheresse de 1969. Les gens ont alors eu tendance à retourner dans les villages ou à partir vers l'étranger. Pour la ville de Ouagadougou, la variation au cours de la période 1960-75 va de 4,2 % en 1960-65 à 11,7 % entre 1970-75. Ouagadougou semble être la seule ville qui se soit constamment accrue au détriment de Bobo-Dioulasso et des zones rurales.

Il est certain que l'accroissement naturel joue un rôle dans l'accroissement total des villes : il semble que pour la période, la fécondité y soit plus élevée qu'en milieu rural et la mortalité plus faible. L'élement important reste toutefois la migration

Malgré la croissance de la population urbaine, celle-ci reste de faible importance : en 1975, les villes voltaïques ne rassemblent que 6,4 % de la population résidente.

6.3. - STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES SELON LE MILIEU

Les résultats de 1975 permettent de caractériser les populations des milieux urbain, semi-urbain et rural. Le tableau suivant met en relief les différences au niveau de la structure par âge et sexe.

Tableau 20. - Répartition pour 1 000 au total de la population résidente selon l'âge et le sexe, par milieu, Haute-Volta, 1975.

Age	Rural		Semi-urbain		Urbain		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F
0- 4	88	85	88	88	94	91	89	85
5-14	148	131	153	147	145	141	148	132
15-49	203	229	191	219	235	224	205	228
50 et +	62	54	54	60	36	34	60	53
Total	501	499	486	514	510	490	502	498

On observe peu de différence dans la structure par âge, si ce n'est la plus grande importance relative des 15-49 ans en milieu urbain.

Le tableau 21 par contre, montre des écarts dans les rapports de masculinité dans les différents milieux. Ce tableau fait apparaître un déficit d'hommes dans les milieux rural et semi-urbain, concentré essentiellement chez les 15-49 ans. Par contre, en milieu urbain, il y a une sur-représentation des hommes et, ce à tous les âges.

Tableau 21. - Rapport de masculinité selon l'âge et le milieu, Haute-Volta, 1975.

Age	Rural	Semi-urbain	Urbain	Total
0- 4	103	100	103	104
5-14	112	104	102	112
15-49	88	87	104	89
50 et +	114	90	105	113
Total	100	94	104	100

Les rapports d'évolution des rôles ont été calculés pour les différents milieux et sont présentés au tableau 22.

Tableau 22. - Rapports d'évolution des rôles selon le milieu, Haute-Volta, 1975.

Milieu	Rapport d'évolution des rôles 1	Rapport d'évolution des rôles 2
Rural	131	392
Semi-urbain	143	423
Urbain	117	325
Total	130	387

Ce tableau montre des écarts dans les charges des "inactifs". Le milieu urbain paraît être le plus favorisé, suivi du milieu rural. Le milieu semi-urbain est le plus défavorisé, avec, notamment, plus de 4 personnes pour un homme d'âge actif.

Le milieu urbain se distingue donc des milieux semi-urbain et rural : une population un peu plus jeune, des rapports de masculinité autour de 100, une importance relative des 15-49 ans plus prononcée et enfin, des rapports d'évolution des rôles moins lourds.

6.4. - CARACTERISTIQUE DES 5 VILLES

Le poids relatif des 5 villes voltaïques est présenté dans le tableau 23.

Ainsi, il apparaît que la population de Ouagadougou compte pour près de 50 % de la population urbaine, et, avec la population bobolaise, pour près de 80 %.

Le phénomène urbain est donc essentiellement concentré dans ces deux villes qui, pourtant, ne présentent pas véritablement les caractéristiques d'une cité urbaine.

Tableau 23. - Répartition de la population résidente urbaine, 1975.

Villes	Effectif	Répartition
Ouagadougou	171 638	47,6
Bobo-Dioulasso	114 693	31,7
Banfora	12 111	3,4
Ouahigouya	25 620	7,1
Koudougou	36 655	10,2
Total	360 717	100,0

La structure démographique en milieu urbain n'est pas homogène, comme l'indique le tableau 24 portant sur les cinq villes du milieu urbain.

On observe, en effet, des différences importantes entre les villes tant dans la structure par âge que dans les rapports de masculinité. Il en résulte des écarts importants dans les rapports d'évolution des rôles : ainsi, le rapport 1 passe de 100 à Banfora à 152 à Ouahigouya ; les rapports 2 de 253 à 424 dans les mêmes villes.

Ces écarts s'expliquent essentiellement par l'histoire et le rôle économique, donc le développement de ces villes, qui attirent depuis plus ou moins longtemps et de façon plus ou moins intense les migrants internes.

6.4.1. - Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Ces deux villes sont, depuis la pénétration coloniale, les deux centres administratifs et économiques du pays. Si Ouagadougou est considérée comme la capitale politique, Bobo-Dioulasso est considérée comme la capitale économique.

Ouagadougou joue depuis longtemps un rôle politique important : c'est le siège de l'Empire Mossi. Sa vocation politique est confirmée par les Français qui en font la capi-

Tableau 24. - Structure par âge et sexe de la population résidente et rapport d'évolution des rôles, les 5 villes, 1975.

Indices	Ouagadougou		Bobo-Dioulasso		Banfora		Ouahigouya		Koudougou		Milieu urbain Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Répartition selon l'âge et le sexe												
0- 4	96	92	95	92	86	90	92	89	90	87	94	91
5-14	139	136	145	148	128	129	166	159	164	135	145	14[illegible]
15-49	250	227	223	227	283	216	191	206	210	215	235	254
50 et +	31	29	39	31	36	32	43	54	49	50	36	34
Total	516	484	502	498	533	467	492	508	513	487	510	490
Rapport de masculinité												
0- 4	104		102		95		104		104		103	
5-14	102		98		100		104		122		102	
15-49	110		98		131		93		98		104	
50 et +	107		125		115		80		98		105	
Total	107		101		114		97		105		104	
Rapport d'évolution des rôles 1	110		122		100		152		135		117	
Rapport d'évolution des rôles 2	300		348		253		424		376		325	

tale de 1919 à 1937 et de 1947 à nos jours. Son expansion démographique est à relier à la croissance de l'appareil administratif. L'installation du terminus du chemin de fer en 1954 permet son développement économique.

Bobo-Dioulasso a servi, durant le régime français, comme centre économique et militaire. On y trouvait, en effet, le camp militaire le plus important en AOF après celui de Dakar, camp qui comptait près de 5 000 hommes avant l'indépendance. Desservie par le train dès 1934, Bobo-Dioulasso, en plus d'être un pôle d'attraction des migrants nationaux et étrangers, devenait un centre de transit entre la Basse Côte d'Ivoire et la Haute Côte d'Ivoire. A partir de 1958, Bobo-Dioulasso voit son rôle de centre économique et commercial diminué au profit de Ouagadougou, ce qui explique, probablement en partie, son taux d'accroissement plus faible de 1960-75 (tableau 19).

Actuellement, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se concurrencent ; elles sont les pôles de concentration de l'industrie, du commerce et des services publics.

L'analyse de la migration vers ces deux villes permettra de mieux expliquer les écarts de structures demographiques - particulièrement celui du rapport de masculinité.

Le tableau 25 permet toutefois d'observer des modifications dans le temps au sein de la structure par âge et sexe de la population de Ouagadougou, indiquant probablement des changements non négligeables dans les échanges migratoires et les caractéristiques des migrants.

Tableau 25. - Répartition de la population de Ouagadougou, 1961-62 - 1975.

Age	1961-62			1975		
	M	F	T	M	F	T
0- 4	94	90	184	96	92	188
5-14	107	92	199	139	136	275
15-49	272	272	544	250	227	477
50 et +	36	37	73	31	29	60
Total	511	489	1 000	516	484	1 000

Source : Recensement de Ouagadougou, tableau 2 (Annexe), p. 59.

On observe un rajeunissement de la population de Ouagadougou : les moins de 15 ans ont une importance relative plus importante en 1975 qu'en 1961-62, au détriment des 15-49 ans et des 50 ans et plus.

Le tableau 26 reproduit les rapports de masculinité.

Tableau 26. - Rapport de masculinité selon l'âge, Ouagadougou 1961-62 et 1975.

Age	1961-62	1975
0- 4	104	104
5-14	116	102
15-49	100	110
50 et +	97	107
Total	105	107

Le déséquilibre des rapports de masculinité passe du groupe 5-14 ans en 1961-62 à celui du groupe 15-49 ans. Ceci peut être dû au changement d'âge de la génération de

5-14 ans qui passe durant la période dans le groupe des 15-49 ans, ou à une modification dans les caractéristiques démographiques des échanges migratoires.

Le rajeunissement de la population amène des modifications dans les rapports d'évolution des rôles. Les "inactifs" d'âge passent durant la période de 84 à 110 pour 100 actifs d'âge, soit une augmentation de 31 %. Par contre, étant donné l'apparition d'un surplus masculin chez les 15-49 ans en 1975, le rapport d'évolution des rôles 2 n'augmente que de 12 %, passant de 268 à 300 "inactifs" (enfants, femmes et vieux) pour 100 hommes de 15-49 ans.

6.4.2. - Banfora et Koudougou

Banfora et Koudougou sont les deux autres villes industrialisées en Haute-Volta, et toutes deux se trouvent sur l'axe du chemin de fer.

Koudougou, la troisième ville du pays, était un important centre de commerce dans les années 30. La construction de l'usine Voltex (1969) a attiré directement et indirectement une main-d'oeuvre appréciable. Pourtant, la structure par âge ne montre pas de déséquilibre important : la population de Koudougou apparaît comme étant assez vieille du fait de l'importance relative des plus de 50 ans. On n'observe pas de sur-représentation masculine : au contraire, chez les plus de 15 ans, la population masculine enregistre un léger déficit. Il est vrai que cette ville se situe dans le département du Centre-Ouest qui est marqué par une forte émigration masculine vers l'étranger.

Banfora est, depuis le début des années 70, en pleine expansion agro-industrielle, avec les Grands Moulins Voltaïques, la Société Sucrière de Haute-Volta et l'Entreprise industrielle de bois et de construction voltaïque. Elle reçoit un nombre assez élevé de manoeuvres depuis 1970-71, ce qui explique ses caractéristiques démographiques particulières.

Banfora semble être la ville pour laquelle l'impact démographique de l'immigration est le plus grand : l'importance des 15-49 ans est plus grande que dans toutes villes et les rapports de masculinité y sont les plus élevés. D'ailleurs, les rapports d'évolution des rôles sont très faibles.

6.4.3. - Ouahigouya

L'activité industrielle est inexistante à Ouahigouya qui doit son importance à son rôle commercial. Située dans le département du Nord où l'importance des mouvements migratoires est notoire, on enregistre probablement plus de sorties que d'entrées pour les hommes à Ouahigouya. Le groupe des 15-49 ans a un poids très faible dans cette ville et on y enregistre les rapports de masculinité et les rapports d'évolution des rôles les plus élevés.

6.5. - CONCLUSION

Malgré une concentration croissante de la population, le milieu urbain, en Haute-Volta, ne se développe pas très rapidement et ne concentre encore qu'une très faible partie de la population.

Le milieu urbain se distingue des milieux semi-urbain et rural par une population un peu plus jeune, des rapports de masculinité autour de 100, une importance relative des 15-49 ans plus prononcée et, enfin, par des rapports d'évolution des rôles moins lourds.

On observe des structures par âge et sexe différentes entre les 5 villes voltaïques : ces différences s'expliquent essentiellement par l'histoire et le rôle économique, donc le développement de ces villes, qui attirent depuis plus ou moins longtemps et de façon plus ou moins intense les migrants internes.

Ouagadougou et Bobo-Dioulasso concentrent la grande majorité de la population urbaine ainsi que l'industrie, le commerce et les services publics.

7. - SYNTHESE ET REFLEXION

7.1. - SYNTHESE

La population voltaïque s'accroît à un rythme plutôt modéré si on la compare à d'autres populations africaines. La forte mortalité surtout, mais également la migration vers l'étranger, opposent un frein à l'accroissement de la population qui pourrait être plus élevé en raison du niveau de la fécondité.

De 1960 à 1975, le taux d'accroissement naturel marque une progression du fait de la baisse de la mortalité qui reste toutefois assez élevée. Le taux de natalité a légèrement diminué durant la période, mais ceci n'est qu'un effet de la structure par âge : la fécondité n'a pas diminué, au contraire, elle a très légèrement augmenté.

En faisant la différence entre le taux d'accroissement de la population administrative et celui de la population résidente, on obtient une mesure (sous-estimée, bien entendu) de l'impact de l'émigration sur l'accroissement de la population : de 1960 à 1975, on peut estimer que l'accroissement de la population est réduit de 2,1 ‰ par la migration, ce qui est considérable.

On observe deux caractéristiques importantes dans la structure par âge et sexe de la population : une population jeune très importante et un déséquilibre des sexes dans le groupe d'âge 15-49 ans dû à un déficit masculin. La jeunesse de la population s'explique par la forte fécondité des femmes. Le déficit masculin est dû à l'importante émigration vers l'étranger des adultes de sexe masculin.

La structure par âge et sexe de la population varie considérablement dans les divers départements. Ces variations peuvent probablement s'expliquer en partie par le mouvement naturel, mais la migration (interne et vers l'étranger) est sûrement le phénomène le plus important pour expliquer les écarts.

Deux indices ont été calculés dans le but de mesurer l'incidence de la structure par âge et sexe de la population sur son organisation socio-économique. Ces indices sont appelés des rapports d'évolution des rôles : ils ne sont pas une mesure des charges qu'ont à supporter les actifs, mais une mesure des responsabilités que doivent assumer ceux que l'on qualifie généralement d'inactifs (soit les jeunes, les vieux et les femmes).

Le premier rapport permet de rendre compte de la seule structure par âge de la population : il établit un rapport entre la population de 15-49 ans et la population des groupes d'âge encadrants. Le second rapport tient compte à la fois de la structure par âge et sexe de la population : il établit un rapport entre non seulement les "inactifs" d'âge du premier indice, mais également les femmes de 15-49 ans, et les hommes de 15-49 ans.

En 1975, ces rapports sont respectivement de 122 et 344 pour la population administrative et de 121 et 388 pour la population résidente. Ainsi, les caractéristiques par âge des émigrants entrainent une majoration de 7 ‰ des charges et responsabilités des inactifs alors que les caractéristiques combinées d'âge et sexe entraînent une majoration de 11 ‰.

On observe l'existence de structure de population différentes dans les départements. Le mouvement naturel (natalité et mortalité) peut expliquer en partie ces écarts, mais le phénomène migratoire est probablement le grand responsable des déséquilibres. Les rapports d'évolution des rôles permettent de synthétiser les structures par âge : ils montrent un écart considérable dans les départements, passant de 108 et 318 au Sahel à 149 et 433 dans le Centre-Ouest.

On compte plus de 7 000 villages en Haute-Volta. Plus de la majorité des villages comptent moins de 500 habitants. On observe des modalités de peuplement différentes selon les départements, ce qui semble lié aux diverses organisations ethniques. Certaines populations sont très concen-

trées dans de gros villages, d'autres sont plutôt dispersées dans de nombreux petits villages. Il ne semble pas y avoir de relation entre la concentration ou la dispersion et la densité des populations.

La population voltaïque occupe la presque totalité du territoire. On observe une forte concentration de la population selon un axe nord-ouest sud-est touchant essentiellement les départements du Centre, Centre-Ouest et Nord.

Un des trais dominants de la géographie du peuplement en Haute-Volta est constitué par les déséquilibres de densité, tant au niveau national qu'au niveau régional. La densité moyenne est de 21 h/km^2, mais l'écart départemental va de 8 h/km^2 pour le département de l'Est à 44 h/km^2 pour les départements du Centre et du Nord.

De même, au sein d'un département donné, on observe des régions sur-occupées côtoyant des zones très peuplées.

La répartition de la population semble beaucoup plus liée à des facteurs historiques qu'à des facteurs écologiques ou socio-économiques.

Les cours d'eau ne jouent pas le même rôle quant au peuplement selon les différentes régions : dans le nord et le nord-est du pays, la population s'articule selon le réseau hydrographique ; au contraire, dans le centre, le sud et l'ouest du pays, le peuplement se concentre sur les interfluves. L'onchocercose est souvent considéré comme étant un facteur important de la désertion des vallées.

On n'observe pas de relation systématique entre la localisation de la population et les grandes voies de communication.

La qualité des sols varie sur le territoire voltaïque et il existe une inadéquation entre les qualités des sols et les densités de population ; en effet certains départements comptent à la fois peu de terres fertiles et des fortes densités de population alors que, d'autres départements ont des sols riches et des faibles densités de population.

L'analyse a montré une corrélation entre la pression de la population et l'extension des terres cultivées : plus le nombre d'habitants par hectare cultivable est élevé, plus l'importance relative des terres cultivées est grande.

Dans les conditions technologiques et autres qui caractérisent le monde rural voltaïque, le surpeuplement est largement atteint dès que l'on compte plus d'un habitant par hectare cultivable. Or les départements où l'on observe un indice d'intensité agricole dépassant 50 % sont ceux qui enregistrent plus d'un habitant par hectare cultivable. Ainsi, malgré l'extension des terres cultivées dans ces départements, il reste un surpeuplement non absorbé.

D'autre part, le problème du surpeuplement relatif de certaines régions est amplifié par celui des rendements moins productifs obtenus dans ces régions, ce qui conduit à poser le problème des potentialités de consommation inégales.

Ce problème de surpopulation relative et de la densités élevées ira en s'amplifiant comme l'indique l'analyse de l'accroissement des populations départementales. Si la migration interne et la migration vers l'étranger permettent de considérer avec un certain répit ces problèmes, à long terme elles ne pourront pas les résoudre.

Le milieu urbain en Haute-Volta ne se développe pas très rapidement, si on le compare au développement urbain d'autres pays du Tiers Monde. Le milieu urbain voltaïque ne concentre encore qu'une très faible partie de la population.

La population urbaine est la seule sous-population où l'on n'observe pas de déficit masculin à 15-49 ans. Le milieu urbain se distingue par une population un peu plus jeune et des rapports d'évolution des rôles moins marqués. Les 5 villes voltaïques sont : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Banfora et Ouahigouya.

Le poids de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso pèse pour près de 80 % de la population urbaine. Ces deux villes sont les pôles de concentration de l'industrie, du commerce et des services publics.

Koudougou et Banfora connaissent un certain développement industriel alors que Ouahigouya est surtout reconnue pour son importance commerciale.

Le développement de ces différentes villes et les rôles distincts qu'elles sont appelées à jouer, entraînent des différences au niveau de la structure de la population. L'analyse a en effet, montré une hétérogénéité dans la structure chez les différentes villes. Il en résulte des indices de dépendance variant de façon considérable.

Enfin, il faut mentionner que le milieu semi-urbain et le milieu urbain gardent un certain caractère agricole. Le secteur industriel, peu développé, est concentré dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora et Koudougou, villes longeant l'axe ferroviaire.

7.2. - REFLEXION

Un taux d'accroissement naturel donné peut avoir des incidences démographiques, sociales et économiques extrêmement différentes selon qu'il est le résultat de taux de natalité et de mortalité élevés ou de taux de natalité et de mortalité faibles.

En tout premier lieu, on observe inévitablement une différence, selon ces deux combinaisons de taux, dans le cycle vital et la "qualité de vie". Pour une reproduction semblable, la combinaison de taux élevés implique un nombre plus important de grossesses, de décès aux jeunes âges et une espérance de vie plus courte. Au vu des seules charges physiques que cela entraine pour la femme et des pertes de vie et d'espoir et des incertitudes pour la population dans son ensemble, la différence entre les deux combinaisons apparaît clairement.

Du point de vue démographique, l'effet immédiat de ces deux combinaisons est une différence considérable dans la structure par âge. Une fécondité élevée signifie, comme dans le cas de la Haute-Volta, une population jeune relativement importante.

Généralement, on s'accorde à dire qu'une population jeune implique des charges sociales et économiques. Si ceci reste vrai dans les populations où les jeunes sont inactifs, c'est contraire à la réalité voltaïque. En effet, en Haute-Volta, l'enfant a une signification économique toute autre : il participe, dès son plus jeune âge, à la vie active. Ainsi, la jeunesse n'implique pas une charge, un poids économique, au contraire, elle est une force économique, une force productive.

Dans son étude des systèmes fonciers en Haute-Volta, Boutillier constate que "le goulot d'étranglement de la production au niveau de l'exploitation n'est généralement pas la terre mais la force de travail : celui qui a les superficies cultivées les plus étendues est celui qui a sur son exploitation le plus de bras"[1].

La force de travail constitue l'élément clé des forces productives puisque les moyens de productions sont plutôt limités. Ainsi donc, la nécessité d'augmenter cette force de travail se concrétise dans une forte fécondité et dans l'activité des jeunes.

On sait que la migration vers l'étranger constitue une activité économique nécessaire pour une grande fraction des Voltaïques. On a vu que la migration vers l'étranger se pose en terme de stratégie familiale[2]. La migration, en fait, amplifie le besoin de force de travail puisqu'il faut pouvoir répondre à deux besoins : les besoins alimentaires par l'exploitation agricole familiale d'une part et l'apport monétaire par la migration vers l'étranger d'autre part. Tout ceci explique, d'un point de vue économique, la pertinence de la forte fécondité, au niveau familial.

Au niveau national, la main d'oeuvre voltaïque est souvent considérée comme la plus grande richesse du pays. La jeunesse de la population prend toutefois le sens de charge lorsque l'on considère les besoins à satisfaire en terme

---

[1] Boutillier (1964) p. 20

[2] COULIBALY Sidiki (1978)

d'infrastructures sanitaires et scolaires permettant d'assurer un minimum sanitaire et un minimum d'éducation à la population actuelle et d'absorber le nombre croissant de jeunes. Une population jeune enfin, donne comme perspective une poursuite de la croissance démographique : les enfants d'aujourd'hui sont, potentiellement, les parents de demain ce qui, du moins en termes absolus, laisse présager un accroissement important de la population.

En outre, si les tendances observées durant la période 1960-1975 se maintiennent, le taux d'accroissement de la population ira en augmentant, ce qui risque d'amplifier, d'une part les problèmes de surpopulation dans certaines régions et la migration vers l'étranger, d'autre part. La colonisation et l'exploitation des régions non ou sous-peuplées et fertiles représentent certes un potentiel économique fort intéressant et permettent de considérer avec un certain répit la résolution des problèmes inhérents aux régions densement peuplées. Elles ne permettent toutefois pas de résoudre la totalité des problèmes que rencontrera le pays de façon générale, et certaines régions particulières. La colonisation et l'exploitation des régions peu peuplées ne pourra permettre, pour une période limitée, que d'absorber l'accroissement de la population, et non pas de résoudre les problèmes actuels de surpopulation.

Parallèlement à cet effort de colonisation des zones peu peuplées, un effort d'amélioration des conditions économiques des zones surpeuplées doit être développé. Dans ces régions, l'amélioration des conditions économiques doit passer par deux paramètres : amélioration des techniques culturales et réforme agraire.

La réforme agraire doit être comprise ici dans son sens étroit, c'est-à-dire comme une modification des droits sur la terre. Selon l'analyse de Boutillier, "la coutume foncière telle qu'elle fonctionne actuellement en Haute-Volta semble parfaitement adaptée, d'une part à un état assez archaïque des techniques et, d'autre part, à une situation de non-rareté des Terres"[1].

---

[1] Boutillier (1964), p. 73.

Dans une situation de rareté des terres, situation présente dans plusieurs régions de la Haute-Volta, il semble donc que le système foncier actuel soit difficilement compatible avec un progrès économique rapide étant donné l'incertitude de l'appropriation des terres pour un nombre élevé de paysans. Une réforme agraire en Haute-Volta devrait donc comprendre des actions visant à accorder une certaine stabilité des conditions d'exploitation des paysans[1]. Il faudrait également voir dans quelle mesure des formes nouvelles d'exploitation, comme des exploitations collectives, seraient viables et rentables pour les populations voltaïques.

Une des priorités serait également de développer des méthodes de cultures plus intensives visant à l'amélioration de la productivité par hectare (sarclage plus soignés et plus nombreux, engrais, meilleure retention de l'eau, etc) et à la préservation de la fertilité des sols. On a vu, en effet, que la densité de population entraîne une extension des cultures plutôt qu'une intensification. Par le fait même, les durées de jachère se réduisent et la qualité des sols se dégrade. En outre, à plus ou moins long terme selon les régions, les possibilités d'extension des cultures seront limitées.

On sait qu'une diminution du taux d'accroissement ne peut se faire dans les conditions actuelles où le besoin en force de travail constitue une des réponses au sous-développement économique. On sait également qu'une diminution du taux d'accroissement ne peut remplacer le progrès économique. Il faut dès lors miser d'abord et avant tout sur une amélioration de la situation économique. Cette amélioration doit être orientée en priorité dans le milieu rural qui concentre plus de 90 % de la population voltaïque. Si, au contraire, priorité est accordée au milieu urbain, ce développement inégal ne profitera qu'à une infime partie des Voltaïques et développera un exode rural difficilement contrôlable, qui pourrait lui-même anéantir les efforts d'un développement urbain harmonieux.

---

[1] Idem, p. 74

APPENDICE A.

Tableau A 1. : Répartition de la population administrative selon l'âge et le sexe pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1960-61.

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
0- 9	1 727	1 580	3 307
10-14	497	376	873
15-19	415	369	784
20-29	722	973	1 695
30-39	594	745	1 339
40-49	446	482	928
50-59	283	261	544
60 et +	281	249	530
Total	4 965	5 035	10 000

Tableau A 2. : Répartition de la population administrative selon l'âge et le sexe, pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1975.

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
0- 9	1 702	1 599	3 301
10-14	602	512	1 114
15-19	520	466	986
20-29	780	830	1 610
30-39	562	579	1 141
40-49	385	383	768
50-59	276	244	520
60 et +	302	258	560
Total	5 129	4 871	10 000

Tableau A 3. : Répartition de la population résidente selon l'âge et le sexe, pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1975.

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
0- 9	1 745	1 640	3 385
10-14	622	532	1 154
15-19	500	466	966
20-29	656	819	1 475
30-39	511	596	1 107
40-49	380	402	782
50-59	285	258	543
60 et +	316	272	588
Total	5 015	4 985	10 000

Tableau A 4. : Répartition de la population résidente selon l'âge et le sexe, pour 10 000 au total, Haute-Volta, 1975.

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
0- 4	885	850	1 735
5- 9	862	790	1 652
10-14	622	532	1 154
15-19	500	467	967
20-24	333	397	730
25-29	324	423	747
30-34	268	330	598
35-39	242	267	509
40-44	204	230	434
45-49	176	171	347
50-54	165	161	326
55-59	119	96	215
60-64	112	100	212
65-69	60	49	109
70-74	63	54	117
75-80	31	26	57
80 et +	49	42	91
Total	5 015	4 985	10 000

APPENDICE B : MESURE DES SURFACES PAR TYPE DE SOL.

Le document de base utilisé est une carte au 1/3 600 000, établie par le FAC d'après la carte pédologique ORSTOM au 1/500 000.

Les surfaces ont été mesurées sur du papier millimétré en mm^2. L'échelle a été calculée en supposant exacte la superficie de la Haute-Volta ; la superficie de chaque département en a été déduite. Un contrôle de précision est fait en comparant les surfaces ici calculées aux superficies connues des départements.

L'écart maximum de 7 % est acceptable compte tenu de la précision de la méthode (tableau B.1.).

Ce travail a été réalisé par A. BILGHO, cartographe à l'ORSTOM.

La carte, les définitions des types de sol, ainsi que l'importance absolue et relative de ces différents sols pour les départements sont présentés.

Pour les besoins de la présente étude, il a été considéré que les sols de type 1, 2 et 3 sont pauvres et ceux de type 4, 5, 6 et 7 potentiellement fertiles.

DEFINITIONS DES TYPES DE SOLS

TYPE 1 : Sols halomorphes variés (sols salés et sodiques) Valeur agricole nulle sauf investissements considérables.

TYPE 2 : Sols d'érosion, minéraux bruts (cuirasses) et sols peu évolués. Paturage extensif avec, quand les précipitations le permettent, cultures dans les Vallées et sur les sols gravillonnaires de bord de cuirasses - (2-3 à 5 % de la surface).

TYPE 3 : Sols Isohumiques - subarides

Possibilités culturales faibles en égard à la faiblesse des précipitations. Cultures variées possibles si irrigation et apport d'engrais.

TYPE 4 : Sols ferrugineux et sols ferralitiques (+ hydromorphes dans les bas-fonds - 5-8 % de la surface environ). Sols épais et meubles, de richesse chimique variable. Facteur limitant prépondérant pour l'agriculture : la répartition des pluies. Autrement, bons rendements de cultures variées (mils, arachide, coton par ex.) si apport de phosphates et de matière organique et si protection contre l'érosion.

TYPE 5 : Sols hydromorphes

Richesse chimique variée.
Saturés d'eau de façon permanente ou saisonnière, en surface ou en profondeur ; d'où nécessité de drainage pour la mise en valeur. Dans ce cas, possibilités de cultures variées et potentialités intéressantes pour la riziculture.

TYPE 6 : Vertisols (argiles noires tropicales)

Sols riches chimiquement mais lourds et ayant besoin d'eau. Difficiles à travailler avec les méthodes traditionnelles. Bons rendements de cultures variées (mils, sorgho, coton, cultures fruitières, canne à sucre, etc...) si travail mécanique et irrigation complémentaires.

TYPE 7 : Sols bruns tropicaux.

Les plus riches chimiquement de la zone sahélienne ; meubles mais pas très profonds : très sensibles à l'érosion. Cultures variées - terres à coton par exemple.

Cette légende a été établie avec le concours des pédologues de l'O.R.S.T.O.M. et des agronomes du Ministère de la Coopération.

SOURCE : Situation économique et financière de la Haute-Volta, p. 11

Tableau B.1. : Répartition des surfaces départementales selon le type de sol

Département	Superficie en mm^2 par type de sol								Superficie du département		
	1	2	3	4	5	6	7	Total	en km^2 calculée	en km^2 réelle	Ecart en %
Centre	23	374	0	835	0	179	124	1 535	21 176	21 952	- 4
Centre-Est	75	136	0	270	0	274	4	759	10 471	11 266	- 7
Centre-Nord	7	810	0	418	242	0	3	1 480	20 417	21 578	- 5
Centre-Ouest	0	575	0	1 143	28	24	0	1 770	24 417	26 324	- 7
Est	1	1 458	0	1 286	271	280	315	3 611	49 814	49 992	0
Hauts-Bassins	0	270	0	1 879	993	0	111	3 253	44 876	43 172	+ 4
Nord	4	860	0	80	6	0	0	950	13 105	12 293	+ 7
Sahel	732	863	411	498	80	29	128	2 741	37 813	36 869	+ 3
Sud-Ouest	0	0	0	777	91	0	428	1 296	17 879	17 448	+ 2
Volta Noire	0	788	0	802	656	156	65	2 467	34 073	33 106	+ 3
Total	842	6 134	411	7 988	2 367	942	1 178	19 862	274 001	274 000	0

Tableau B.2. : Répartition relative des surfaces départementales selon le type de sol

Département	Type de sol								1+2+3	4+5+6+7
	1	2	3	4	5	6	7	Total		
Centre	1,5	24,4	0,0	54,4	0,0	11,6	8,1	100,0	25,9	74,1
Centre-Est	9,9	17,9	0,0	35,6	0,0	36,1	0,5	100,0	27,8	72,2
Centre-Nord	0,5	54,7	0,0	28,2	16,4	0,0	0,2	100,0	55,2	44,8
Centre-Ouest	0,0	32,5	0,0	64,6	1,6	1,3	0,0	100,0	32,5	67,5
Est	0,0	40,4	0,0	35,6	7,5	7,8	8,7	100,0	40,4	59,6
Hauts-Bassins	0,0	8,3	0,0	57,8	30,5	0,0	3,4	100,0	8,3	91,7
Nord	0,4	90,5	0,0	8,4	0,7	0,0	0,0	100,0	90,9	9,1
Sahel	26,7	31,5	15,0	18,2	2,9	1,0	4,7	100,0	58,2	26,8
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,0	60,0	7,0	0,0	33,0	100,0	0,0	100,0
Volta-Noire	0,0	32,0	0,0	32,5	26,6	6,3	2,6	100,0	32,0	68,0
Total	4,2	30,9	2,1	40,2	11,9	4,8	5,9	100,0	37,2	62,8

Carte 1.- Les Strates géo-ethniques en 1960-61

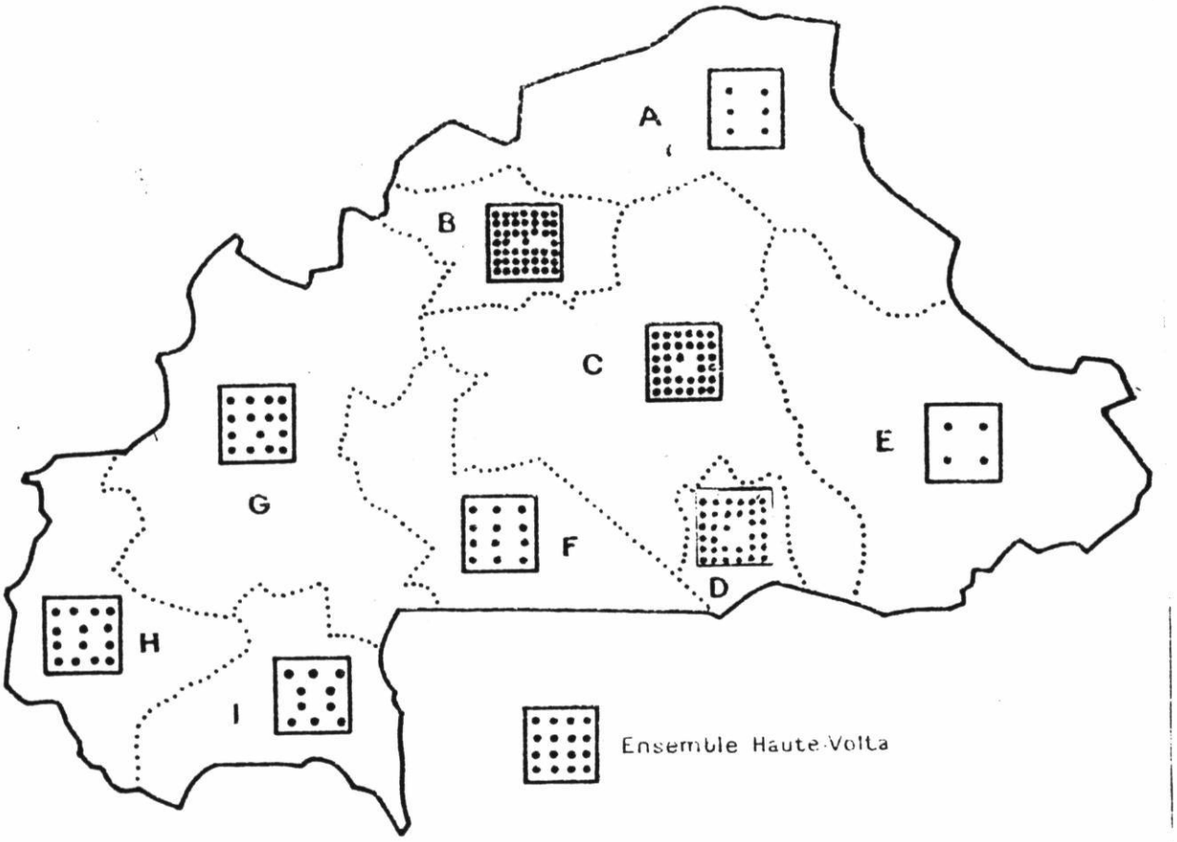

A. - Nord

B. - Yatenga

C. - Mossi central

D. - Bissa

E. - Gourma

F. - Gouroumsi

G. - Ouest

H. - Sénoufo

I. - Lobi

APPENDICE D.* : ACCROISSEMENT REGIONAL DE LA POPULATION : 1960-61 - 1975.

Accroissement régional de la population, 1960-61 - 1975.

1. - Méthologie

1.1. - La population de 1961 a été extrapolée selon 9 strates géo-ethniques. Une extrapolation pour un autre découpage est impossible. Aussi pour effectuer la comparaison 1960-61 et 1975 il faut répartir la population recensée en 1975 selon le découpage en strates de 1961. Les strates étaient constituées par des cercles entiers le plus souvent, avec quelquefois des cantons à ajouter ou à soustraire.

Les cercles de 1961 correspondent à des arrondissements de 1975. La seule difficulté résulte des cantons pour lesquels une liste des villages du Ministère de l'Intérieur a été utilisée. Cette liste diffère légèrement de celle de l'INSD. Il y a donc une petite imprécision, mais elle est faible. Ainsi le tableau D.1. répartit la population résidente et émigrée selon le département de 1975 et la strate de 1961.

1.2. - La population résidente en 1961 a été calculée en soustrayant les absents à l'étranger. Le taux d'absents à l'étranger était seulement disponible par ethnie et par sexe, un taux pour les sexes réunis a été calculé par ethnie. Le taux d'absent à l'étranger par strate a été estimé en tenant compte de l'importance relative des ethnies dans chaque strate (tableau D.2.).

1.3. - Pour chaque strate a été calculé un taux annuel d'accroissement d'une part pour la population administrative, d'autre part pour la population résidente (tableau D.3.)selon les définitions de 1975.

1.4. - En considérant pour chaque département la proportion de la population qui se trouve dans chacune des strates, on peut estimer un taux de croissance par département (tableau D.4.).

---

*Jacques VAUGELADE et Linda DEMERS

Tableau D.1. : Population résidente et émigrée de 1975 selon la strate de 1961 et le département de 1975. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso exclus.

Strates de 1960-61	Départements de 1975										
	Centre	Centre-E	Centre-N	Centre-O	Est	Hauts-Bassins	Nord	Sahel	Sud-Ouest	Volta Noire	Total
Nord							27 685 2 565	354 079 5 790			381 764 8 355
Yatenga			99 788 10 094				502 507 46 562				602 295 56 656
Mossi	698 560 35 969	153 439 8 461	532 497 31 588	495 129 66 796	49 160 278						1 928 785 143 092
Bissa		251 163 16 144									251 163 16 144
Gourma					358 055 5 653						358 055 5 653
Gourounsi	73 485 3 604			265 583 22 203						15 779 755	354 847 26 562
Ouest				28 250 2 362		169 407 3 095			105 249 7 162	619 981 29 651	922 887 42 270
Sénoufo						274 659 13 382					274 659 13 382
Lobi						23 681 1 243			252 343 19 099		276 024 20 352
Total	772 045 39 573	404 602 24 605	632 285 41 682	788 962 91 361	407 215 5 931	467 747 17 720	530 192 49 127	354 079 5 790	357 592 26 261	635 760 30 406	5 350 478 332 456

Tableau D.2. : Taux d'émigrés par strate, sexes réunis 1960-61

Strate	Taux ‰
Nord	1,44
Yatenga	3,66
Mossi	3,66
Bissa	4,51
Gourma	1,52
Gourounsi	4,61
Ouest	3,20
Sénoufo	3,55
Lobi	5,05

Tableau D.3. : Population administrative et résidente et accroissement de la population, 1960-61 - 1975.

Strate	Population 1961		Population 1975		Emigrés 75	Taux annuel d'acc. admin.61		Résident 1960-75
	Administ.	Résidente	Administ.	Résidente		Adm.75 naturel	Résident 75 Total	
Nord	245 616	242 079	390 119	381 764	8 355	3,1	3,0	3,1
Yatenga	538 926	519 201	658 951	602 295	56 656	1,3	0,7	1,0
Mossi	1 618 558	1 559 319	2 071 877	1 928 785	143 092	1,7	1,2	1,4
Bissa	204 687	195 456	267 307	251 163	16 144	1,8	1,4	1,7
Gourma	217 484	214 178	363 708	358 055	5 653	3,5	3,4	3,5
Gourounsi	270 800	258 316	301 409	354 847	26 562	2,3	1,8	2,1
Ouest	697 502	675 182	965 157	922 887	42 270	2,2	1,9	2,1
Sénoufo	293 725	283 298	288 041	274 659	13 382	- 0,1	- 0,4	- 0,2
Lobi	230 472	218 833	296 366	276 024	20 342	1,7	1,2	1,6
Sub-Total	4 317 770	4 165 862	5 682 934	5 350 778	332 456	1,8	1,4	1,7
Ouagadougou			173 331	172 661	670			
Bobo-Dioulasso			116 652	115 063	1 589			
Total			5 972 917	5 638 203	334 715			

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. - Répartition de la population administrative par grand groupe d'âge et sexe, Haute-Volta, (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso exclues), 1960-1961, 1975..... 9

Tableau 2. - Répartition de la population résidente et de la population administrative par grand groupe d'âge et sexe, Haute-Volta, 1975..... 10

Tableau 3. - Rapports de masculinité selon les grands groupes d'âge, population administrative, Haute-Volta (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso exclus), 1960-61, 1975..... 11

Tableau 4. - Rapports de masculinité selon les grands groupes d'âges, populations résidente et administrative, Haute-Volta, 1975..... 12

Tableau 5. - Rapports d'évolution des rôles, populations administrative et résidente, Haute-Volta, 1960-61 et 1975..... 14

Tableau 6. - Structure par âge et sexe de la population résidente et rapports d'évolution des rôles, par département, 1975..... 17

Tableau 7. - Répartition des villages selon la taille, Haute-Volta, 1960-61 et 1975..... 19

Tableau 8. - Répartition des villages selon la taille, par département, 1975..... 22

Tableau 9. - Population résidente, superficie et densité, Haute-Volta et départements, 1975..... 24

Tableau 10. - Population résidente et administrative et répartition de la population et de la superficie, Haute-Volta et départements, 1975..... 25

Tableau 11. - Importance des sols potentiellement fertiles et des sols pauvres, et densités de population par département..... 30

Tableau 12. - Terres cultivables et cultivées et population par département, 1975..... 32

Tableau 13. - Indices de densités agricoles par département, 1975..... 34

Tableau 14. - Rendements agricoles par O.R.D., 1976-77..... 36

Tableau 15. - Répartition des principaux types de tenures et densité selon les strates géo-ethniques, 1960-61..... 40

Tableau 16. - Taux annuels d'accroissement (%) des populations administrative et résidente selon la strate géo-ethnique, Haute-Volta, 1960-61, 1975..... 42

Tableau 17. - Taux annuels d'accroissement (%) des populations administrative et résidente selon le département, Haute-Volta, 1960-61 - 1975.. 43

Tableau 18. - Accroissement de la population des centres urbains, 1931-1975..... 47

Tableau 19. - Taux d'accroissement annuel des centres urbains (%)..... 48

Tableau 20. - Répartition pour 1 000 au total de la population résidente selon l'âge et le sexe, par milieu, Haute-Volta, 1975..... 50

Tableau 21. - Rapport de masculinité selon l'âge et le milieu, Haute-Volta, 1975..... 50

Tableau 22. - Rapport d'évolution des rôles selon le milieu, Haute-Volta, 1975..... 51

Tableau 23. - Répartition de la population résidente urbaine, 1975..... 52

Tableau 24. - Structure par âge et sexe de la population résidente et rapport d'évolution des rôles, les 5 villes, 1975..... 53

Tableau 25. - Répartition de la population de Ouagadougou, 1961-62 - 1975..... 55

Tableau 26. - Rapport de masculinité selon l'âge, Ouagadougou, 1961-62 - 1975..... 55

LISTE DES CARTES ET DES ILLUSTRATIONS

Carte 1. - Carte administrative..... 3

Carte 2. - Carte des points de la population, Haute-Volta, 1975..... 20

Carte 3. - Carte des densités de population par arrondissement, Haute-Volta, 1975..... 23

Carte 4. - Carte des points de la population et réseau hydrographique, Haute-Volta, 1975..... 28

Carte 5. - Carte des points de la population et réseau routier, Haute-Volta, 1975..... 38

Figure 1. - Pyramides des âges, population administrative, Haute-Volta, 1960-61, 1975..... 8

Figure 2. - Pyramides des âges, populations administrative et résidente, Haute-Volta, 1975..... 8

BIBLIOGRAPHIE

BOUTILLIER, J.L. (1964), "Les structures foncières en Haute-Volta", Etudes voltaïques, Centre IFAN-ORSTOM, nouvelle série, mémoire n° 5, Ouagadougou, pp. 10 - 183.

CALDWELL, J.C. (éd) (1973), Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest, Population Council, New York, 1028 pages.

CANTRELLE, p. (éd) (1974), Population in African Development, IUSSP, Liège, 2 volumes.

COULIBALY Sidiki P. (1978), Les migrations voltaïques : les origines, les motifs et les perceptions des politiques, Département de démographie, Université de Montréal, thèse de doctorat, 370 pages.

COUTY, Ph, HALLAIRE, A (1980), "De la carte aux systèmes : vingt ans d'études agraires au Sud du Sahara (ORSTOM, 1960-1980)", Amira, n° 29, document provisoire, Paris.

GUILLAUMONT, P., (1971), Les principales relations démo-économiques ; schéma en vue d'une programme de recherche", Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, vol. VIII, n° 1, pp. 51-62.

LACOSTE, Yves (1980) Unité et diversité du Tiers monde, vallées désertes - deltas surpeuplés, Afrique et Asie tropicales, Maspéro, Paris, volume II, pp. 7-115.

LAHUEC, J.D., MARCHAL, J.Y. (1979), "La mobilité du peuplement Bissa et Mossi", Travaux et documents de l'ORSTOM, n° 103, 149 pages.

OMINDE, S.H., EJIOGU, C.N. (1974), L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique, Population Council, New York, 768 pages.

POUSSI Marcel (1975) "Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta, esquisse historique et sociologique", Notes et Documents voltaïques, CVRS, n° 8 (4) juillet-septembre, pp. 21-39.

SANOGOH, G., (1977), Une décennie de planification voltaïque, thèse de doctorat de spécialité en économie du développement, Université de Paris I, 395 pages.

TABAH, L., (éd) (1975), Population Growth and Economic Development in the Third World, IUSSP, Liège, 2 volumes.

DOCUMENT OFFICIEL

République de Haute-Volta (1979), Situation économique et financière de la Haute-Volta, Dossier d'information économique, Ministère du Plan et de la Coopération, Direction Générale du Plan, République Française, Ministère de la Coopération, S.E.Q.I., 160 pages.